

Balmet Jean

LE PETIT CORPATUS



Hennepin 15

Le jeu de bords

1982

A MA MERE

Théodore de Banville

Lorsque ma soeur et moi, dans les forêts profondes,
Nous avons déchiré nos pieds sur les cailloux,
En nous baisant au front tu nous appelais fous,
Après avoir maudit nos courses vagabondes.

Puis, comme un vent d'été confond les fraîches ondes
De deux petits ruisseaux sur un lit calme et doux,
Lorsque tu nous tenais tous deux sur tes genoux,
Tu mêlais en riant nos chevelures blondes.

Et pendant bien longtemps nous restions là, blottis,
Heureux et tu disais parfois "O chers petits !
Un jour vous serez grands, et moi je serai vieille ! "

Les jours se sont enfuis d'un vol mystérieux
Mais toujours la jeunesse éclatante et vermeille
Fleurit dans ton sourire et brille dans tes yeux.

BONNE FETE MAMAN

de la part de la Municipalité.

no 83



DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Corps, le 21 AVRIL 1987

Mairie de CORPS

Code Postal : 38970

Téléphone 30.00.31

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 AVRIL 1987 A 20 H 30

PRESENTS : MM CARDIN, ROUX, PELLISSIER, BLANC, BONDARNAUD, PAULIN, GUEYDA
MOUSSIER, BALMET, RICHARD.

ABSENTS : MM GALVAIN, DESBOIS, GONTARD.

REPRESENTES : MM SENAC, JOURDAN.

I BUDGET PRIMITIF**DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (1)	Variation de taux (2)	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante	Variation du produit (2)
Taxe d'habitation	1 978 420	6,56 %	1,0189%	129 784	%
Taxe foncière sur les propriétés bâties ...	3 260 200	14,11 %	1,0499%	460 014	%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	56 310	52,42 %	1,0499%	32 901	%
Taxe professionnelle	3 241 730	22,47 %	1,0499%	265 236	%
Total				1 485 935	%

Libellés	Propositions du président	Votes de l'assemblée délibérante
Dépenses	7 014 751,-	14 563 198,26
Dépenses de fonctionnement	5 109 016,-	5 056 098,-
Dépenses d'investissement	1 905 735,-	9 507 100,26
Recettes	7 014 751,-	14 563 198,26
Recettes de fonctionnement	5 109 016,-	5 056 098,-
Recettes d'investissement	1 905 735,-	9 507 100,26
Déficit global de clôture	—	—
Excédent global de clôture	—	—

VOTE DES TAUX ET DU BUDGET

POUR : MM CARDIN, ROUX, PELLISSIER, BLANC, JOURDAN, PAULIN, BONDARNAUD.

CONTRE : MM BALMET (contre toutes augmentations d'impôts), SENAC, RICHARD, MOUSSIER.

ABSTENTION : M GUEYDAN.

II CANTINE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal à l'unanimité demande par délibération que les communes envoyant leurs enfants à la cantine de Corps participent aux frais de la cantine, vue la diminution très nette de la subvention du Département.

III MICRO-CENTRALE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt auprès d'AREFIC de 7 500 000 FRANCS (1 086 000 écus), demande au Département de reporter leur garantie sur cet organisme.

IV CERTIFICAT D'URBANISME DE MONSIEUR LONGCHAMPT

L'approbation du plan d'aménagement par le Conseil Municipal est nécessaire à l'obtention du certificat de Monsieur LONGCHAMPT. Ce plan étant conforme aux règles du P.O.S. le Conseil Municipal donne son approbation et rappelle que le chemin communal s'arrête à la limite du terrain E.D.F.

V EMPLACEMENT DU MARCHÉ

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre des marchands forains demandant de transférer le marché sur la place "PRAYER". Le conseil Municipal souhaite maintenir le marché dans la descente de l'Eglise. Une réunion est prévue le Jeudi 7 Mai à 14 Heures en Mairie avec les marchands forains.

VI NETTOYAGE SALLE POLYVALENTE

L'association du foot se servant régulièrement de la salle est tenue de la rendre propre prête à servir dès le lendemain.

VII ECOLES

- 1 - La demande de classe supplémentaire en maternelle est renouvelée.
- 2 - Classe de mer : les frais s'élevant à 250 Frs (par enfant ; voyage) il sera demandé 100 Frs aux familles, la Commune donnera les 150 Frs manquant.
Lors de la venue des petits bretons en hiver 88, il sera redemandé aux familles une participation de 100,00 FRs, les frais des enfants (skis, visites, forfaits) étant à la charge de Corps.
Les cours de voile et les visites sont offerts par PLOUEC EN TRIEUX.
.../...

- 3 - La participation des Communes ayant des élèves scolarisés à CORPS et partant en classe de mer sera demandée.
- 4 - Les cours de voile sur le lac du Sautet auront lieu la dernière quinzaine de juin.
- 5 - La Commune étudiera la possibilité de repeindre les couloirs de l'école.
- 6 - Un panier de basket sera installé dans la cour de l'école.
- 7 - Les institutrices demandant au moins un ordinateur supplémentaire, la Commune étudie cette acquisition.

VIII CAVE MR GEISSER

L'exploitation de l'écurie louée auparavant par Monsieur BLANC Marcel posant des problèmes de voisinage, la commune lui propose la cave de la maison rue de l'Hôpital en l'informant qu'il devra la rendre à la demande de la Commune.

IX DEMANDE PERMIS DE CONSTRUIRE PAR MR BOULANGER GERARD

La Commission se réunira pour étudier cette demande.

X INDEMNITE MR BOUVIER ROLAND

Monsieur Bouvier ayant la responsabilité d'organiser le travail des employés communaux, 14 heures supplémentaires par mois lui seront payées.

XI ACQUISITION DU BATIMENT DE LA BATTEUSE

Le canal d'arrosage désirant vendre ce bâtiment, la commune étudie cette acquisition et demande l'estimation des domaines. Madame ROUX estime que cette proposition est mal venue, le refus de vente ayant provoqué une expropriation.

XII FETE INTERVILLAGES A ST SEBASTIEN

Une participation de 600 FRS sera versée pour cette fête qui se déroulera les 27 et 28 JUIN.

XIII DEMANDE DE MR GASPARINI

Monsieur GASPARINI demande de construire une avancée en bois de 2,50 M par 6,00 M devant sa caravane établie à l'année au camping des Aires. Le Conseil Municipal refuse cette construction et demande une avancée en plastique démontable rapidement.

XIV SALLE DES SPORTS

L'Association "Les Ateliers de l'Autonomie" de la Roseraie vient de créer une salle de sports équipée et un mur d'escalade. L'association propose de mettre à disposition cette salle aux écoles et aux particuliers. Une convention de mise à disposition est à étudier.

XV TAXE DE SEJOUR

Le Conseil Municipal rappelle que la taxe de séjour sera exigée seulement entre le 1er JUILLET au 31 AOUT.



DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Corps, le 29 AVRIL 1987

Mairie de CORPS

Code Postal : 38970

Téléphone 30.00.31

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL *****

DU 25 AVRIL 1987 A 20 H 30 HUIS-CLOS

PRESENTS : MM CARDIN, ROUX, BLANC, GUEYDAN, BONDARNAUD, SENAC, PAULIN,
GONTARD.

ABSENTS : MM PELLISSIER, GALVAIN, MOUSSIER, RICHARD, BALMET, JOURDAN,
DESBOIS.

I FERMETURE DE LA DECHARGE MUNICIPALE

Un devis de 8 820 Francs comprenant un portail et un grillage a été approuvé.

II ACCES GENDARMERIE

L'accès aux nouveaux logements de la gendarmerie empruntera le chemin du Tennis.

Afin de faciliter la visibilité l'angle du mur de la Roseraie sera démoli et reconstruit en retrait et en arrondi.

L'autorisation de poser un miroir sur son mur sera demandée à Madame GALVAIN.

III AMENAGEMENT DU TERRAIN DE FOOT

Le terrain de foot ne sera plus utilisé à compter du 01 Juin 1987 et jusqu'à la réfection de la surface de jeu.

Une subvention est demandée au Conseil Général sur le montant du devis de 1 700 000 Francs.

IV AMENAGEMENT DE LA PLAGE

- il est demandé aux employés communaux de commencer le nettoyage de la plage et d'y faire déposer deux gros camions de graviers fins.
- pour l'animation de la plage : 5 pédalos et un mini-golf sont commandés. Un emprunt de 100 000 Francs est contracté et remboursé par l'Office du tourisme.

.../...

V AGRANDISSEMENT DEU CAMPING DU LAC

L'aménagement de nouvelles plateformes s'élève à 15 180 Francs.
L'Office du Tourisme s'engage à rembourser ces travaux hors TVA soit
12 800 Francs à la Commune dès réception de la facture.

VI SALLE POLYVALENTE VILLAGE VACANCES

Après étude des devis d'électricité la société EGELEC moins disante
a été choisie pour la salle polyvalente.

VII AMENAGMENT DE BOUSTIGUE

Une réunion avec les commerçants de Corps est prévue pour le vendre-
di 22 Mai à 20 H 30 en Mairie.

VIII SALLE DE SPORTS A LA ROSERAIE

En compensation de la démolition du mûr et de la prise de terrain pour
améliorer l'accès à la gendarmerie, la commune s'engage à payer la pose
du sol de la salle de sports.

IX CLUB INFORMATIQUE

Une acquisition de matériel (10 000 Francs) est décidée portant à 4 le
nombre d'ordinateurs.



DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Corps, le 23 JUIN 1987

Mairie de CORPS

Code Postal : 38970

Téléphone 30.00.31

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL *****

DU 12 JUIN 1987 A 21 H 00

PRESENTS : MM CARDIN, ROUX, PELLISSIER, BLANC, MOUSSIÉ, SENAC, BALMET,
RICHARD, GONTARD, GUEYDAN, PAULIN, BONDARNAUD.

ABSENTS : MM JOURDAN, DESBOIS, GALVAIN.

I JEUX INTERVILLAGES

Il est demandé à la population de venir défendre les couleurs de CORPS le SAMEDI 27 Juin après-midi et dimanche 28 toute la journée à ST SEBASTIEN.

Le Conseil Municipal, sollicite Monsieur MEI pour organiser les équipes.

II CENTRE DE SECOURS

- Un emprunt complémentaire de 250 000 Francs est demandé pour clore le financement de cette construction. L'acquisition de terrain, les frais de géomètre, d'électricité ont été supérieurs à l'estimation.
- L'équipement radio doit-être étudié en collaboration avec les pompiers.
- L'ambulance devant-être livrée prochainement, des pompiers supplémentaires sont sollicités afin d'assurer des permanences moins contraignants. Un appel est lancé.

III AMENAGEMENT TERRAIN DE FOOT

Après avoir étudié le devis établi par l'Équipement, le Conseil Municipal constate que les travaux indispensables s'élèvent à 600 000 FRS HT. Une subvention de 30 % peut être attendue.

Le Conseil Municipal demande d'étudier plusieurs devis sur une réfection de sol traditionnelle ainsi que sur un terrain stabilisé.

IV TRAVAUX CURE

Deux devis ont été fournis, le Conseil Municipal demande à Monsieur TOSCAN de les étudier.

V CHAPELLE DU COIN

Le devis établi par l'Équipement s'élève à 26 163,82 FRANCS.

VI FACADE DE LA MAIRIE

L'entreprise JOSE moins disante (18 525,32 FRS TTC) est chargée de la peinture de la façade de la Mairie (rue des Fossés).

VII COLLECTE DE VERRE

Le devis établi par l'entreprise GROS étant trop élevé, le Conseil Municipal recherche d'autres propositions.

IX ACQUISITIONS TABLES

Des tables supplémentaires étant nécessaires dans la salle des fêtes et salle polyvalente, le Conseil Municipal décide de récupérer les tables du Mas de la Côte au Village de Vacances et d'acheter des tables pour la terrasse du Village de Vacances.

X HOUILLERES DU DAUPHINE

Le Conseil Municipal est partie prenante dans la lutte contre le plan de liquidation de l'Industrie Charbonnière National et prend deux délibérations de soutien pour relancer la production des mines de La Mure.

XI DEMANDE REFECTION D'UN CHEMIN VICINAL

La réfection peut-être effectuée mais chaque riverain doit participer financièrement. Il est à noter qu'un gros travail doit-être entrepris.

XII OCCUPATION TEMPORAIRE DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal ayant constaté que l'Hôtel Napoléon avait placé des tables sur le parking de la Place Napoléon demande que ces places de parking soient libérés.

XIII EQUIPEMENT TENNIS

Afin de compenser la démolition du mur sur le terrain de tennis situé route du Sautet, l'association demande l'acquisition d'un lance balle. Le Conseil Municipal étudie cette proposition.

XIV AMENAGEMENT TERRAIN DE BOULES

Le Conseil Municipal décide de faire livrer du sable et demande à l'Équipement le prêt d'un rouleau.

.../...

XV TRAIN A LA SALETTE

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la répartition de la taxe professionnelle d'exploitation du Petit Train touristique CORPS-LA SALETTE a été remise en question lors de la réunion du SIVM CORPS.
- Un syndicat sera créé afin de percevoir une partie de cette taxe professionnelle qui permettra d'investir en équipements touristiques.

XVI JUMELAGE CORPS-PLOUEC DU TRIEUX

Un comité de jumelage est créé pour recevoir les représentants de PLOUEC DE TRIEUX le week-end des 26 et 27 Juin.

DR CARDIN, MESDAMES GALVAIN, ROUX du Conseil Municipal et MESDAMES TEMPLIER, MATHIEU, SERRE institutrices et MESDAMES FLORENCE, RIVIERE, TETU parents d'élèves, forment le Comité d'Organisation.

XVII DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

MR FRANCOU : avis favorable

MR JACQUIER : avis favorable sous réserve des droits de tiers.

XVIII ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE

- les tarifs d'alpage sont augmentés de 2,5 %.
- les travaux d'abreuvoir seront subventionnés à 60 %.
- une convention est étudiée pour un alpage hors du périmètre de l'AFP.
- Le Maire est chargé de prendre un arrêté interdisant la divagation de chiens dans les alpages.

XIX VISITE DE FABRICATION DE LA TURBINE POUR LA MICRO-CENTRALE

Une visite à l'usine NEYRPIIC est organisée pour le jeudi 25 JUIN à 14 h

XX ABRI-BUS

Le département étudie un subventionnement complet de ces abris.

XXI PERSONNEL COMMUNAL

MR CHAIX ayant annoncé sa mise en retraite pour octobre 87 :

- MR CALVAT est embauché à temps complet,
- un nouvel employé sera embauché qui devra avoir le permis de transport en commune, des compétences en jardinage et assurera le poste de garde champêtre, susceptible d'assumer une astreinte.

XXII MUR DU CIMETIERE

Il est rappelé à l'Entreprise BATTISTEL qu'elle doit entreprendre le mur du cimetière dès la fin de ces travaux sur la Commune.

XXIII LETTRE MR FRENOY

Monsieur FRENOY informe le Conseil Municipal qu'il met sa maison "rue

de Halle" en vente.

Le Conseil Municipal, vu le programme de logements sur l'emplacement de la Maison Pra ne voit pas la nécessité d'acquérir cette maison.

XXIV APPAREILS RADIO

A la demande de LVT la Commune de CORPS achètera des appareils radio pour la sécurité des vacanciers lors de leurs différentes activités. LVT remboursera à la Commune le montant Hors Taxe.

XXV SALLE DE SPORTS A LA ROSERAIE

Une réunion est à programmer avec tous les intervenants sportifs.

XXVI WC PARKING PRAYER

) Un projet de réparation de ces WC est à l'étude.

XXVII VENTE BATIMENTS

Les bâtiments cosmos de la gendarmerie sont mis en vente. Une annonce sera insérée dans le Dauphiné Libéré.

XXVIII ACCES TERRAIN MR LONGCHAMP

MR Longchamp ayant placé un portail à l'entrée de son terrain, il est rappelé qu'il doit laisser le passage pour accéder aux parcelles suivantes.

)

Mères et Mamans

Des mères il y en a par millions, par milliers,
Il y en a partout de par le monde entier
Et qui ont accepté avec ou sans remords
Le fruit de leurs amours fait du don de leurs corps.
Qu'importe leurs raisons si quelques mois après
Elles ont donné naissance à un petit bébé,
Elles restent mères aussi, et il faut qu'on les aime
Sans porter jugement, ni jeter d'anathème,
Une simple pensée leur sera un merci
Pour ce bien qu'on transmet et qu'on nomme la vie.
Puis il y a surtout, et elles sont innombrables
Celles qui ont vécu l'attente inoubliable
De cet enfant chéri avant que d'être né
Et qu'au tout premier signe elles commençaient d'aimer.
Elles l'ont attendu avec tant d'impatience
Que le jour ou enfin viendra la délivrance
Déchirant leurs entrailles dans la "douleur jolie"
Elles auront à leur tour mis au monde une vie.
Au creux de leurs bras tendres, cette petite chose
Qui viendra se blottir enfermant ses poings roses,
Posant contre sa joue une tiède chaleur
Portera pour toujours le doux nom de bonheur.
Attentive à ses pas, inquiète à ses souffrances
Elle nourrira ses joies aux jeux de son enfance,
Elle ne se doutait pas que son coeur fut si grand
Et qu'il y ait tant de place pour le Père et l'Enfant....
Et le temps passera et d'autres petits êtres
Dans ce foyer béni seront heureux de naître.
Pour eux tous, il faudra toujours distribuer
Un morceau de ce coeur qui se plaît à aimer.
Une femme tendresse est un joli tableau
Quand elle veille un bébé au creux de son berceau!
Bien des peintres ont traduit dans la Nativité
Son sourire si doux, ses yeux émerveillés,
N'est-ce pas pour nous tous les mortels que nous sommes,
Un miracle d'amour perpétré par les hommes?
Et tous ces chers petits quand ils seront parents
Apprendront qu'être mère n'est pas être maman.
S'ils comprennent tout ça, en leur coeur, en leur âme,
Ils la remercieront d'avoir séché leurs larmes,
Et d'avoir par moment partagé leurs soucis,
Puisant dans leurs bonheurs de doux moments de vie.
Alors, pour lui prouver combien ils la vénèrent
En un élan d'amour, en hommage sincère,
Ils lui diront alors, merveilleux compliment :
"Tu as été pour nous la plus belle "MAMAN"

J.B.

CLUB DU 3° AGE

VOYAGE au PORTUGAL du II au 20 Mai 1987 -

Une fois de plus nos dévouées organisatrices nous ont proposé un beau voyage. Nous avons cependant regretté l'absence de Mr et Mme DUMAS, due à un accident, et les ennuis de santé de Mr ROBINO, que nous avons dû laisser à l'hôpital anglais de Lisbonne. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement et espérons bientôt les revoir parmi nous.

Nous sommes donc partis le II mai à 5 heures de Corps, avec les Voyages Brun. A Grenoble nous avons retrouvé avec plaisir : Yvon, chauffeur expert, aimable et serviable. Nous avons quitté le Dauphiné sous la pluie. Après un rapide petit déjeuner à Montélimar, nous avons pris l'autoroute du soleil, aperçu Nîmes et Montpellier, traversé la Languedoc et ses vignes à perte de vue, rejoint Carcassonne et ses remparts célèbres. Nous y avons déjeuné, puis repris la route en direction de Foix, Pamiers, Saint-Girons, Bagnères-de-Bigorre et enfin Pau où nous avons passé la nuit à l'hôtel Campanile. Nous avons revu avec plaisir le Béarn, le Pays Basque, Bayonne, St-Jean-de-Luz. Bien vite nous nous sommes retrouvés en Espagne dans une région montagneuse mais industrielle. Après le déjeuner pris à Bilbao nous avons continué notre route en direction de Salamanque, apercevant au loin Burgos qui fut le siège du gouvernement de Franco, ville célèbre par ses céramiques bleues et blanches et sa cathédrale gothique. Nous avons traversé ainsi une partie de la Castille, d'immenses champs de céréales, mais peu de villages, peu de circulation. Au terme de cette longue étape, un peu las tout de même, nous sommes arrivés à Salamanque, renommée aussi pour ses céramiques et son université.

De bon matin nous nous sommes acheminés vers le Portugal (91721 Km² 9.000.000 d'habitants). Nous avons traversé une province pauvre et montagneuse et déjeuné à Guarda, la ville la plus haute du Portugal (1040m d'altitude) dotée d'une belle cathédrale commencée dans le style gothique et terminée avec des éléments Renaissance et Manuelins. Elle possède un magnifique rétable de plus de cent personnages. Sur la place de la cathédrale se dressent de nombreuses maisons armoriées. Les messieurs ont admiré les dames portugaises, à la belle cambrure, portant fièrement leurs charges sur la tête, mais nous n'avons vu que peu de lavandières.

Par des routes étroites, tortueuses, à une vitesse réduite, nous avons gagné Porto, traversant une région beaucoup plus riante, partout de la vigne, des jardins, des roses, de petits champs cultivés. Nous avons vu des vaches attelées au joug et labourant. Sur les pentes, des forêts d'eucalyptus, sur le bord de la route des orangers. Nous avons repris l'autoroute à 50km de Porto; toujours de la vigne, escaladant les pentes les plus abruptes.

Porto est la 2° ville du Portugal (300.000h). Accompagnés de Mimerle charmante guide, nous avons visité la ville. Elle est célèbre par ses jardins où l'on trouve plus de 300 variétés de camélias, sa cathédrale d'un style un peu baroque, ses vieilles ruelles pittoresques dévalant vers le port et ses trois ponts remarquables reliant les rives du Douro, l'un d'eux est l'oeuvre de l'ingénieur français Eiffel. Ville célèbre aussi par ses chais, c'est là que le vin récolté sur les versants du Douro se transforme en Porto. Bien sûr, nous l'avons apprécié, blanc et rouge, c'est une merveille à déguster. Une petite croisière sur le Douro a clôturé la journée.

.....

Une petite sortie nocturne nous a fait rencontrer trois marins français en détresse, venant de Hambourg, faisant escale à Porto, se dirigeant sur Majorque, ils ne retrouvaient plus leur yacht. Ignorant le portugais, sans escudos, ils furent bien aise de rencontrer des concitoyens. Gisèle leur redonna le "cap", leur proposa des escudos, mais refusa la croisière qu'ils lui proposaient. Merci Gisèle, nous allions avoir bien besoin de vous!

Le lendemain l'étape Porto-Nazaré fut plus courte. Après un arrêt à Coimbra, ville universitaire, afin de visiter sa bibliothèque unique au monde, où les meubles sont en ébène et bois de rose, venus du Brésil, nous avons déjeuné à Leira dans un restaurant panoramique au 8^o étage. A nouveau la route, partout des arums et des roses! Enfin Nazaré! Petite ville de 10.000h dont le nom serait dû à une statue de la vierge rapportée par un moine au 4^o siècle. C'est une station balnéaire très appréciée, mais pour l'essentiel elle vit surtout de la pêche. Partout des boutiques de dentelles, de lainages, de broderies, de bijoux filigranés, ce qui nous a permis de faire quelques achats. Les costumes des Nazaréens sont très originaux, les hommes portent un bonnet de laine noire tombant sur l'épaule, chemise et pantalon à carreaux, fichu ou chapeau noir pour les femmes, jupe évasée laissant voir les ourlets de 7 jupons superposés, de couleurs différentes, le dernier étant très étroit.

Yvon nous avait préparé un spectacle folklorique avec un groupe de pêcheurs de Nazaré et des enfants, le plus jeune avait 3 ans. Ce fut une soirée magnifique.

La journée suivante fut moins heureuse puisque c'est à Fatima que M. Robino prit un malaise, il faisait froid, le ciel était gris et nous n'avons pu apprécier Fatima comme il se devait. Fatima l'un des sanctuaires les plus connus du monde où le 13 mai 1917 la vierge apparut à trois petits bergers. Nous avons visité le monastère de Batalha, un peu rapidement, l'église est remarquable, dépourvue de cloches, ainsi que l'exigeait la règle des dominicains, elle présente une multitude d'arcs-boutants, des fenêtres gothiques, l'ensemble construit en calcaire fin a pris une jolie couleur ocrée.

Enfin Lisbonne, capitale du Portugal : 1.500.000 h. la ville aux sept collines, sur l'estuaire du Tage, l'une des principales escales maritimes de l'Europe. Guidés par Isabel très érudite, nous avons, le matin, visité Sintra qui fut pendant longtemps la résidence d'été des souverains. Des calèches s'offrent à promener les touristes au parc de Pena planté d'essences rares; le palais royal a une structure un peu hétéroclite due aux différentes adjonctions faites au cours des temps.

La région est couverte d'amandiers. Au printemps le spectacle est grandiose, le paysage semble couvert de neige. Selon la légende, un roi du Portugal épousa une princesse nordique, mais elle s'ennuyait dans sa nouvelle patrie, elle regrettait les forêts, la fraîcheur des rivières, l'hiver et ses neiges abondantes, et elle dépérissait. Très inquiet, le roi proposa une forte récompense à celui qui guérirait son épouse. Le jardinier du château offrit ses services. Il fit planter des amandiers partout. Au printemps suivant ce fut un émerveillement pour les yeux de la reine. Elle retrouva sa gaieté et la santé.

Sur la route de corniche reliant Lisbonne et Cascais, Estoril est une charmante station balnéaire ressemblant un peu à Deauville par ses distractions et sa clientèle. Cascais est à la fois un port de pêche et une station animée. Ce fut la résidence, en exil du roi Umberto d'Italie. Elle est dotée de fortifications à la Vauban?

.....

Beaucoup de dames ont acheté des sacs à ouvrages décorés d'un magnifique coq. Au Portugal, le coq est le symbole de la chance. Isabel à ce propos nous conta l'histoire suivante ; pendant un dîner chez un riche propriétaire de Barcelos, une partie de l'argenterie fut volée et l'un des invités fut accusé du fait et jugé coupable par la cour. En dépit de preuves accablantes, il clama son innocence. Le magistrat donna à l'accusé une dernière chance, il lui dit que si le coq chantait il serait innocenté, et le coq chanta!

A Lisbonne nous avons visité l'extraordinaire musée du carrosse qui groupe une belle collection de 74 voitures royales, papales ou princières, puis le monastère de Jérónimos qui renferme le tombeau de Vasco de Gama, celui-ci découvrit la route des Indes. Nous avons admiré la tour de Belem, cette forteresse est d'une belle élégance, elle est l'emblème de Lisbonne.

Le Pont du 25 avril est l'ouvrage suspendu le plus long d'Europe pour la portée de sa travée centrale : 1013m. Il a une longueur de 2278m et son tablier est suspendu à 70m au-dessus des eaux du Tage. Une immense statue du Christ-Roi (28m de hauteur) domine le fleuve.

La fondation de Lisbonne remonte au 12^e siècle avant J.C. la ville devint une escale pour les peuples de la Méditerranée. Elle fut conquise par les : Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois, les Romains puis tomba dans les mains des Arabes. Sous l'impulsion d'Henri le navigateur, le Portugal devint une grande puissance maritime et des courants commerciaux importants se créèrent vers le Brésil.

Nous avons eu une soirée folklorique dans un restaurant. Une fois de plus nous avons apprécié la cuisine portugaise, en particulier le plat le plus populaire : "la Caldo Verdé" soupe à base de choux, servie à tous les repas.

Le 18 mai nous avons quitté Lisbonne, traversé des rizières, rencontré beaucoup d'arbres, caroubiers en particulier, et vu une quantité de cigognes. Sans problèmes nous nous sommes retrouvés en Espagne. Nous avons déjeuné à Mérida, ancienne colonie romaine (théâtre, voies romaines importantes, ponts, cirque). Court arrêt à Tallavera, renommée pour ses carreaux de céramique décoratifs et ses poteries.

Voici Madrid, au terme d'une bien longue étape, la capitale la plus haute d'Europe (646m) 3.600.000h. ville moderne, aux larges artères, esplanades ombragées, patios, fontaines, centre universitaire, commercial, nombreuses banques, métro, belles églises, musée du Prado, Palais Royal (mais tout cela est resté à visiter).

Nous avons séjourné dans de grands hôtels et certaines d'entre nous, bien qu'étant des montagnardes averties, ont eu de petits problèmes d'ascenseurs lorsqu'il fallait rejoindre le huitième étage.

L'avant dernière étape nous a conduits à Barcelone, après une halte à Saragosse, toute en briques rouges, sur l'Ebre, deux cathédrales la dominent.

En Espagne, la réputation des cireurs de chaussures n'est plus à faire. Notre ami Fernand est reparti avec des souliers vernis, et les photographes s'en sont donné à cœur joie. Nous avons bien ri...

Barcelone, deuxième ville d'Espagne, capitale de la Catalogne, grand port industriel avec de belles avenues et ses remblais commerçantes, riche en monuments romains temple d'Auguste, belle cathédrale en décor très français.

.....

Enfin nous nous dirigeons vers la France, arrêt à la Jonqueira pour les derniers achats, nous franchissons la frontière au Col du Perthus.

Nous empruntons l'"autorouté "La Catalane". Ce ne sont que des vignobles tout au long du parcours dans ce beau Roussillon.

Nous apercevons le château de Salses, vers Barcarrès et pensons à Pierric. Nous faisons une halte pour prendre l'apéritif offert aimablement par Gisèle et Yvon, puis reprenons "La Languedocienne". Nous savourons un délicieux cassoulet au château de Gaussan dans les Corbières. Une fois de plus les soutes du car se remplissent de bouteilles! Nous apercevons Lesignan, Narbonne. Au loin apparaissent Montpellier, Aigues-Mortes, cité médiévale, Nîmes, ville romaine. Nous entrons dans le Vaucluse et prenons l'autoroute du soleil, court arrêt à Montelimar pour le traditionnel nougat. Voici Valence, Grenoble. Nous laissons Yvon et quelques passagères. Avec plaisir nous retrouvons nos montagnes, après un périple de 4330km.

Tout au long du voyage, conteurs et chanteurs se sont efforcés de nous distraire pour rompre la monotonie des kilomètres. Merci à tous.

Nous formons des vœux sincères pour la chorale. Nos compliments vont aussi aux nouveaux duettistes "Pierrot et sa compagne" qui ont si magistralement interprété l'air célèbre : "Au clair de la lune".

Malgré bien des ennuis, une bonne ambiance a régné tout au cours du voyage. Nous savons que "Servir" et "Faire face" sont la devise de certaines.

Merci donc à tous et à toutes, et à l'année prochaine.

M. GIRARD



CLUB DU 3^o AGE

VOYAGE D'UNE JOURNÉE à ROMANS et dans LES GORGES DE L'ARDECHE

LE 3 JUIN 1987

Deux autocars de l'entreprise Grindler emportent 73 membres du club pour un voyage à Romans et dans les gorges de l'Ardèche. Georges, notre chauffeur accompagnateur, nous donne des informations intéressantes tout au long du voyage et il joint son talent de chanteur à celui des animateurs de notre groupe.

Par Sassenage, St-Nazaire-en-Royans, ... nous arrivons à Romans sous la pluie; mais ensuite le beau temps revient peu à peu.

Ceux d'entre nous qui se sont montrés prévoyants peuvent s'abriter sous leur parapluie et se rendre dans un bar, une pâtisserie pour acheter une authentique "pogne de Romans" et visiter le "Musée de la chaussure, de la Résistance et de la Déportation" installé dans un ancien couvent de la Visitation. :

-Evolution de la préparation du cuir : jadis, les peaux étaient empilées dans des fosses avec du tan, c'est à dire de la poudre d'écorce de chêne ou de chataignier des régions voisines, il fallait les retourner souvent, avec difficulté, et l'opération de tannage durait longtemps. Aujourd'hui, des progrès considérables ont été réalisés avec l'invention du foulon, sorte de gros tonneau qu'on fait tourner, et l'emploi des sels de chrome qui permettent de tanner des peaux en quelques jours.

-Progrès de la technique de la fabrication de la chaussure, d'abord artisanale, puis en usine, après l'invention des machines.

-La chaussure à travers les âges dans les différents pays du monde.

Dans d'autres salles, des armes et de nombreuses photos de documents de 1939 à 1945 gardent le souvenir de l'héroïsme des "maquisards" et des atrocités de la guerre.

A midi, c'est au sud de Valence, à Etoile sur Rhône, dans le cadres silencieux de l'ancien chateau, de Clavel, que nous est servi le déjeuner

L'après-midi, en route pour le sud de l'Ardèche et la visite des gorges!

-Le sud de l'Ardèche : plateaux et collines calcaires arides couvertes de chênes-verts rabougris mêlés à des buissons et à des plantes herbacées (la garrigue). Cette région enclavée, difficilement pénétrable par sa configuration a constitué un bastion longtemps inaccessible du protestantisme et, pendant la dernière guerre, les allemands ont jugé prudent de ne pas s'y aventurer et les villages n'ont pas connu certaines horreurs du temps de l'Occupation..

Mais on n'évoque pas sans frémir les récits de plusieurs crimes restés sans châtement, en particulier d'une certaine auberge où les voyageurs laissaient leur argent et leur vie...

Nous pensons aussi au livre de Paul Perrève intitulé : "La Burle" qui retrace la vie d'un médecin de campagne dans cette Ardèche où souffle avec violence ce vent du Nord "La Burle" qu'on appelle chez nous "La Bise"

L'hiver les tempêtes de neige provoquent des congères, rendent difficiles toutes communications avec les maisons isolées, distantes de plusieurs kilomètres les unes des autres.

.....

-Les gorges de l'Ardèche - C'est dans le cours aval de cette rivière, surtout à partir de Vallon-Pont d'Arc que la vallée est particulièrement pittoresque : gorges profondes entaillées entre des plateaux calcaires (au sud celui d'Argnac, célèbre par son Aven).

Falaises gigantesques verticales creusées par le temps d'innombrables "niches" remarquables pour la curiosité des formes et les tons harmonieux de la roche : blanc, blanchâtre, ocre, parfois rouge. Hormis la route, témoin de la marque humaine, et qui procure des émotions fortes au-dessus des abîmes vertigineux, c'est là qu'on peut encore goûter le charme de la nature sauvage à l'état pur ...

Voulez-vous circuler au bas de ces falaises? Il est possible de louer des embarcations et de descendre la rivière au fil de l'eau, en canoé ou en kayak...

Beaucoup de terrains et de maisons sont maintenant "envahis" par de nouveaux propriétaires : des Hollandais, attirés par cette région bien différente de leurs plaines uniformes et sans arbres.

-Pont-Saint-Esprit et la vallée du Rhône - L'Ardèche se jette dans le Rhône près de Pont-Saint-Esprit. Cette ville doit son nom religieux à un pont de plus de 900 mètres de long, construit à la fin du XIII^e siècle par des frères pontifes. Jadis, c'était un lieu de passage important faisant communiquer le Massif Central et L'Italie. Mais ce nom rappelle également le "pain maudit" qui, il y a quelques années, causa la mort de nombreux spiripontains.

Nous voici dans la riche vallée du Rhône : vergers, cultures irriguées, vignes ... Dans le lointain, au-dessus de deux cheminées géantes, montent vers le ciel les panaches inquiétants de fumée grise de l'usine du Tricastin, usine d'enrichissement de l'uranium, construite partiellement sur le territoire de la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Après la traversée du Rhône (qui a peu d'eau) c'est celle du large canal (de dérivation de ce fleuve, appelé de Donzère-Mondragon, qui alimente une puissante centrale hydro-électrique à Bollène.

La culture dominante est celle de la vigne. Depuis Genève, des vignobles étendus produisent le vin renommé des "Côtes du Rhône". Quelle agréable fantaisie a incité certains viticulteurs à orner d'une rose rouge le bord de leur vignoble ? C'est un moyen de prévention contre le mildiou, le rosier étant plus vulnérable que la vigne, les viticulteurs prévenus peuvent effectuer en temps opportun le traitement contre la maladie cryptogamique.

De Nyons à Serres, les ajoncs et les genêts en fleurs font une parure d'or aux talus et apportent une note gaie dans la monotonie de la route, toute en virages, qui serpente au fond d'une gorge pendant plus de cinquante kilomètres.

Un dernier arrêt à Serres, et, par Gap, nous terminons le circuit vers vingt-deux heures en nous donnant rendez-vous le dimanche 14 juin pour fêter le dixième anniversaire de la naissance du club.



10 ANS DEJA
LA MAISON DE RETRAITE HCSTACHY

Le dimanche 14 juin, la maison de retraite fêtait sa 1ère décennie.

Pour cette occasion "Les troubadours de Lyon" étaient venus interpréter un répertoire de chansons françaises qui a ravi l'assemblée. Mr Turc et son accordéon apportait également son concours à l'animation de cet après midi de fête.

Parmi la nombreuse assistance on notait la présence du Dr Cardin, des adjoints et conseillers municipaux de Corps. De Mr Claude Péquignat, conseiller général, de Mr Grand, maire de la Salle en Beaumont et président du conseil d'administration de l'établissement, des membres du conseil d'administration, de Mr. R. Vincent, maire des Côtes de Corps, président du S.I.V.O.M., de Mr J. Boulanger, percepteur de Corps.



Commémoration du 8 Mai 1945 - FETE DE LA VICTOIRE

L'association des Anciens Combattants et prisonniers du canton de Corps a célébré le 42^e anniversaire de la Victoire à Corps.

La messe du souvenir était célébrée à 10h.30 suivie du défilé au monument aux morts à 11h.30 où étaient déposés deux gerbes, une par l'association des anciens combattants et la deuxième par Mr le maire de Corps, lisant ensuite le message de M. Fontes, faisant l'appel aux morts et demandant à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire des soldats du canton tombés pour la France.

Le Dr Gérard CARDIN remettait ensuite une décoration à M. Paul Galvaud de Pellafol pour son action. Un apéritif rassemblait tous les participants dans la salle polyvalente, à l'issue de cette cérémonie et avant que les anciens prisonniers, combattants et résistants se retrouvent au Nouvel Hôtel pour leur repas annuel.



LA FAMILLE ARABIN RETROUVE SES RACINES

Le jeudi 5 février vers 17h., un jeune homme se présentait en mairie, pour demander des renseignements concernant le départ des Huguenots de Corps en 1685.

Croyant avoir affaire à un étudiant s'intéressant à notre village, je voudrais le renseigner, mais 3 siècles, c'est loin... Puis, je me rappelle que dernièrement pour le 10^e anniversaire du Petit Corpatus, j'ai classé les archives du Journal et que sur un ancien numéro, nous avions passé un article fourni par Mesdemoiselles BOSSE d'Annecy... et sur un autre, se trouvait des extraits de l'Histoire de Corps, concernant cet événement, aussi je lui demande quelques minutes d'attente, espérant trouver ces numéros et le satisfaire.

Effectivement, je tombe rapidement sur le n° II relatant la période des guerres de religion et le rôle important joué par la famille ARABIN, et sur le N° 23 (articles qui vont suivre) que je lui lis.

A ce moment là, le visage de ce jeune homme s'éclaire d'un grand sourire, il sort de sa poche un portefeuille et me tend une carte de crédit et avec stupéfaction, je lis : Thomas ARABIN... je le regarde étonnée et lui dis : Mais vous êtes ici chez vous! Il reste ébahi et après un instant d'émotion, il m'explique qu'il faisait des études à Grenoble, depuis quelques mois et qu'il rentrait chez lui le lendemain.

Avant son départ pour la France, son père et son grand père lui avaient fait promettre de se rendre à Corps, pour essayer d'avoir quelques renseignements concernant leur famille.

Il n'y croyait pas du tout et avait attendu la veille de son retour, pour s'acquitter de cette formalité. Sa surprise égale la mienne et il devient très volubile : il habite à ALTENSTERG, en Allemagne à 15 kms de DAUPHAUSEN, où résident toujours des membres de sa famille, oncles, cousins, etc... ils sont restés "farouchement" protestants et c'est sûr ils viendront à Corps.

Je lui propose, alors de demander à Mr Jean Gueydan, de faire des recherches généalogiques pouvant l'aider à retrouver ses ancêtres, bien sûr il accepte, Mr Gueydan s'est passionné pour ces recherches, et vous-même allez les découvrir dans ce numéro. Je les ai fait parvenir à Thomas ARABIN et maintenant, j'attends la suite de cette histoire.

Monsieur le Maire, le Dr Gérard CARDIN, plusieurs habitants de Corps et moi-même souhaitons concrétiser ces "retrouvailles", j'espère que cela va se réaliser.

Gisèle ROUX

Article fourni par Mesdemoiselles Bosse d'Annecy publié dans le Dauphin Libéré du 8 novembre 1970, paru dans le n° 23 du Petit Corpatus en avril 1978.

Dans un village allemand, trois siècles plus tard, LES HUGUENOTS DU DAUPHINE ONT GARDE LE SOUVENIR DE LEURS ANCETRES.

Sur le mur intérieur de l'église, une plaque de granit est apposée. Nous sommes en Allemagne fédérale, et cette église huguenote est celle du village de DAUPHAUSEN, dans le canton de Wertzlar, au nord de Francfort. Les noms gravés dans la pierre sont tous français : on y relève aux hasard ceux de ADALBERT, DOUSSOT, LAURANT, BERNARD, ARABIN, GOUBAUD, MARROU, BREMOND, BRUNET, GAILLARD, GRIOT, RAMBAUD, VASSEROT.

Le pays d'origine de chacun d'eux est familier à nos oreilles et nos coeurs : Embrun, Corps, Lyon, Die, Privas, Valence, Molinnes, Queyras, St-Auban, Vars et d'une manière générale : DAUPHINE.

Ces noms sont ceux de huguenots français, ces villages, ces villes, cette région, ils les ont quittés voici presque trois siècles.

Nous ne sommes pas seuls, ce matin-là, à lire ces patronymes, tracés

.....

sur une plaque de pierre en lettres gothiques, autour de nous sont réunies les descendants des émigrés, étonnés de découvrir par le fait de notre présence, un journal qui s'intitule LE DAUPHINE, un nom que leurs pères avaient aux lèvres, au long et à la fin de leur vie, et que eux prononcent avec l'accent germanique.

Ce village, DAUPHAUSEN, proche de la forêt est leur village, son histoire est leur histoire.

1685 - Un garde forestier rencontre des étrangers. Ils cherchent à contacter le comte Wilhelm Moritz de Solms Greifenstein. Celui-ci qui chasse dans les environs, arrive en hâte. Les étrangers parlent le français. Ce sont des huguenots dont les familles ont déjà quitté ou vont quitter la France. L'Edit de Nantes, qui sera révoqué peu de temps après accélèra les départs. Pour l'instant, des familles dont la plupart viennent du Dauphiné, de la Champagne et de la contrée de Mons dans le Hainaut, où elles s'étaient déjà réfugiées, recherchent l'hospitalité des princes allemands. Ceux-ci sont prêts à les accueillir sur leurs terres dans le pays de la Réforme, parmi eux le comte Wilhelm Moritz.

Le 10 août 1685 il reçoit dans son château de Greifenstein, trois envoyés des huguenots français : un jeune théologien, Jean FAUCHER, accompagné de Jacques URBAIN et François du Point. Que demandent-ils pour eux et les leurs ? Un bon endroit "où ils pourront vivre suivant leurs habitudes", l'autorisation d'avoir avec eux un pasteur "qui leur prêchera en langue française" et d'ouvrir une école, afin de ne pas payer d'impôts au début de leur installation et d'avoir à leur disposition du bois et des bêtes. Les historiens précisent que "c'est avec joie" que le comte Wilhelm Moritz accéda à tous les désirs. Il devait faire plus encore.

Dès qu'elles connurent la nouvelle, les familles huguenotes se mirent en marche vers Greifenstein. Elles arrivèrent par la route de Francfort et rencontrèrent le comte près d'une source, en un lieu qui a gardé le nom de Fontaine des Welches, c'est à dire, en viel allemand des Français. Les émigrés furent hébergés au mieux dans les communes avoisinantes : Greifenstein, Edingen où le comte avait de grandes fermes et au hameau de Dauphausen, qui lui appartenait.

Le 16 février 1686, l'Edit de Nantes ayant été abrogé entre temps, treize autres hommes arrivèrent, originaires des vallées du Queyras et de Vars. Cet accroissement de population posait des problèmes au Seigneur.

C'est alors qu'il eut recours à une solution qui peut, à juste titre, nous étonner : il entra en pourparler avec les habitants allemands de Dauphausen et leur demanda de quitter leur hameau moyennant une juste indemnisation.

L'évaluation des biens commença en juin 1686. Certains reçurent des fonds, d'autres des terres en échange. Tout se déroula sans heurt et le 12 août 1686, soit un an presque jour pour jour après avoir reçu les envoyés des huguenots français, le comte Wilhelm Moritz signait à Azlar avec leurs représentants dont J. Urbain, maire, et J. Malize, maître d'école, un contrat définitif.

La colonie huguenote qui était de 190 personnes s'augmenta de 1686 à 1691, de 246 nouveaux venus. Dauphausen s'avérant trop petit, un autre village fut créé à Greifenthal. Les habitants des deux agglomérations se retrouvaient, (et se retrouvent encore) dans l'église de Dauphausen qui leur été commune. Dans les archives religieuses on retrouve les premiers actes de la communauté huguenote. Le 18 octobre 1685, le pasteur Jean Faucher célébrait le premier mariage entre Jean Urbain et Françoise de Point. En janvier 1687 certains protestants qui, après la révocation de l'Edit de Nantes, avaient abjuré leur foi sous la pression de "dragonnades", furent rétablis dans leurs droits après une pénitence

donnée par l'église. C'est ainsi que Jean Vial, 65 ans, sa femme et sa fille, Etienne Toron, Martha Feron, Claude Liallong du Queyras, et Daniel Liotard, du Dauphiné furent repris par la communauté "car ils avaient perdu tous leurs biens et avaient été en prison."

Un recensement en 1703 révéla que les doyens avaient pour nom Antoine Goubaud, Jacques Bernard, Jacques Brière, Raymond Finet, Pierre Guillaume, Isaac Doussot, Jacques Bremond et Daniel Tiers.

La communauté connut des départs... et aussi des arrivées, Au fil des ans, des noms furent germanisés, Valland devint Wallang, Vasseret se transforma en Wasseroth. Une partie de la famille Arabin, chez qui se trouvaient des chapeliers se nomma Hautmechers (Hutmascher) fabricant de chapeaux.

Du village sortit un philosophe célèbre, Moritz Carrière, gendre du pasteur Liebig. Le dernier pasteur français fut Jean Brunet. Avec lui se terminèrent les services religieux dits en français.

Pendant 140 ans, les recommandations du comte Wilhelm Moritz contenues dans la charte donnée aux huguenots français, avaient été respectées. Le texte affirmant notamment : "les nouveaux sujets sont et restent français. Qu'ils fassent leur possible pour garder la langue française nette et propre". cependant l'usure des ans fit disparaître peu à peu la langue française des offices, puis des foyers.

1970 - Deux cent quatre vingt cinq ans après : Dauphousen est toujours habité par les descendants des huguenots venus du Dauphiné. Le doyen Heinrich Arabin, dont l'aïeul Salomon Arabin vint de Corps en 1685, était là sur la place du village où il avait réuni, pour nous recevoir tous ses parents plus ou moins éloignés. Parmi eux une petite fille blonde de 8 ans, Caroline Arabin, fille de Kurt Arabin, ingénieur exerçant à Casablanca, petite fille de Wilhelm Arabin. Les prénoms sont allemands, les noms sont restés français. Autour de la petite fille (qui représentait la 9ème génération parle mieux le français que l'allemand) les descendants des huguenots du Queyras, de Vars et autres lieux des Alpes Françaises. Ils sont étonnés, car nous avons déplié sous leurs yeux un journal et le titre qu'ils lisent "Le Dauphiné" les émeut. Tous ont entendu parler de cette région de France qui fut le berceau de leur famille. Certains ont eu la curiosité d'y aller. D'autres en rêvent encore. L'église de Dauphousen dans laquelle ils nous ont reçus est telle qu'elle a été restaurée en 1710 après que des fonds aient été recueillis à la foire de Francfort et que le comte Wilhelm Moritz ait, une fois de plus, facilité l'opération en réduisant les taxes et marqué l'inauguration en mettant un double ducat dans la sèbile, nonsans avoir fait distribuer à la colonie par le pasteur Vernejoul, alors en exercice, "du pain blanc du pain noir, du vin, de la bière, de la viande". A l'intérieur de l'église (du temple dirions-nous) une bible en langue française imprimée à Neufchâtel et donnée à la communauté en 1729 par Isaac et Jean Doussot. Au-dessus du choeur, l'insigne huguenot, la croix et la colombe, surmonté d'une inscription en français "Résistez" cette devise que la protestante Marie Durand enfermée dans la tour Constance à Aigues-Mortes, grava dans la pierre de son cachot. Notre premier contact avec les huguenots de Dauphousen nous l'avions eu au cours d'une cérémonie officielle du jumelage Avignon-Wetzlar. Heinrich Arabin était venu là avec la bible de Neufchâtel pour apporter une justification supplémentaire au mariage entre les deux villes. La rencontre au village se déroula 48 heures après. On nous fit les honneurs de l'église, puis de la maison commune, enfin des installations sportives (une piscine dans un village de 300 citoyens. Une des rares habitantes du village qui ne soit pas d'origine huguenote, Mme Emma Pinder, nous convia avant notre départ à partager le repas qu'elle prépara en notre honneur.

Au moment de quitter sa maison nous vîmes arriver Heinrich Arabin Il avait quitté le bel habit du matin pour revêtir sa tenue paysanne et chausser les sabots. Des plis de son tablier, dont il tenait les pans, il sortit six oeufs qu'il distribua à notre confrère René Rey, qui nous accompagnait, à Yvon Provoste et à moi-même.

C'était le geste d'un paysan vivant dans un pays rude par son climat et qui témoigne de son hospitalité par le don de ce qu'il vient de recueillir chez lui récemment et qu'il considère comme le meilleur.

Le même geste qu'aurait eu envers des hôtes de passage, son aïeul Salomon; alors qu'il vivait à Corps.

"Connaissez-vous la France, Monsieur Arabin?... "Oui, j'y suis allé" "A Corps?"... "Non dans les Vosges, sur la tombe de mon fils Ernst, mort à l'âge de 18 ans en 1944". Son avenir; comme son passé repose en France.

VOus trouverez ci-dessous, les recherches généalogiques de la Famille ARABIN avant 1740, effectuées par M. Jean GUEYDAN. Actuellement, à la demande de Melle Yvonne BERNARD et de Mme Yvonnette GUILLOME, il fait des recherches concernant les familles BERNARD et BARBE. D'ici la fin de l'année, M. GUEYDAN pense arriver jusqu'en 1792 et il sera facile ensuite de se servir des registres d'Etat Civil municipaux pour établir leur arbre généalogique.
Sont inscrits en attente, les familles;DUMAS, ROUX, DE ROUX

Non rattachés

MARIE ARABIN, prot, x av 1654 Louis Barbe

REYNE ARABIN, + ap 1654, x av 1654 capitaine Pol Lagier

MADELEINE ARABINE, cath, x av 1669 Antoine Gonssolin

HONOREE ARABIN, prot, abj 28.10.1685, x av 1683 Claude Vial

MADELEINE ARABIN, ° 1645; prot, abj 1.10.1685; x en 1684 Alexandre Manuel

MARGUERITE ARABIN, ° 1674, + ap 1729; x 1689/1700 Jean Ruinat-Gournier

ALEXANDRE ARABIN DU ROURE, t 7.12.1727

VIEILLES FAMILLES DE CORPS

LE PETIT CORPATUS publiera, si ses lecteurs le lui demandent, des notices généalogiques sur les familles de Corps (ou de la région) d'avant 1740; chacune regroupera tous les porteurs du même patronyme, et utilisera les abréviations d'usage que les lecteurs voudront bien noter :

° = né	b = baptisé	p = parrain	m = marraine
P = père	M = mère	GP = grand-père	GM = grand-mère
fs = (filius) fils de		fa = (filia) fille de	
pfs = petit-fils	pfa = petite-fille		
h = homme, garçon	f = femme, fille	x = de sexe non indiqué	
x = mariage	CM = contrat de mariage		
x 1/ = premier mariage		-x- = illégitime	
+ = décès	(+) = obsèques	test = testament	cim = cimetière
cath = catholique (en général sous-entendu)			
prot = protestant abj = abjure			
av = avant	ap = après	1690/1695 = entre les deux dates	
ca = (circa) environ			
cel = célibataire	Vf = veuf	Vve = veuve	sp = sans postérité
sgr = seigneur	Sr = sieur	Dlle = demoiselle	Mess = Messire
Me = maître	not = notaire	prob = probablement	hab = habitant
ég = église	t = témoin	(/s) = ne sait pas signer	s = signe
cf = (confer) se reporter à		C = Corps	? = inconnu

JEAN GUEYDAN

VIEILLES FAMILLES DE CORPS (AVANT 1740) : ARABIN

?

↓

JEAN ARABIN, ° av 1525, + ap 1570; hôtelier C

↓

Enfants :

- Laurent, dit "le Capitaine Arabin", prot, ° av 1543, + ap 1588
compagnon d'armes de Lesdiguières pendant les guerres de religion
- Salomon Arabain du Roure
- Barthélémy, qui suit

↓

BARTHELEMY ARABIN DU ROURE
x 19.8.1594 Honorée de La Place

↓

FRANCOISE ARABIN, ° 1595/1620, + ap 1654
x 1/ Jean Le Blanc
x 2/ noble Pierre de Raynard, sgr St Maurice en Valgaudemar

?

↓

JACQUES ARABIN-CHAMPARDS, ° av 1635, + 1653/1679; prot; hab Les Touches
x av 1653 Suzanne Hostachy, prot; ° av 1638, + ap 1679

↓

Enfants :

- Jean, qui suit
- Catherine, prot; + 14.9.1679

↓

JEAN ARABIN-CHAMPARDS, ° 1653; prot, abj 1.10.1685; hab Les Touches; s
s "Champars"
x prot 10.4.1679 Reynée Reynaud (ou Richaud), fa Claude x Judith Achard; ° 1657;
prot; abj 1.10.1685

Enfants :

- Salomon, ° 1681, + ap 1685
- François, ° prot 15.8.1683, + ap 1685
- Claude (h) ° 1683, + ap 1685
- Suzanne, ° cath 16.5.1685

?



CESAR ARABIN, prot; marchand drapier; + av 1684
x prot 1650/1668 Marie Achard, ° 1635; prot, abj 29.9.1685

Enfants :

- Isabeau, prot, m 1673
 - Marguerite, ° 1668, x cath 7.11.1689 Barthélémy Bonthoux
 - Marie, + prot 16.7.1684
-

?



SALOMON ARABIN DU ROURE, ° av 1607; prot; capitaine; + av 1654
x av 1625 Phélize de Vaujany, ° av 1610, prot, + ap 1654

Enfants :

- Pierre, qui suit
 - Alexandre Arabin, ° av 1634, prot, p 15.3.1678; s "Arabin"
- ↓

PIERRE ARABIN DU ROURE, ° 1625; prot, abj 1.10.1685; bourgeois; + 1686/1700;
s "du Roure"
x 1655/1665 Renée Bonthoux, ° 1640/1646; prot, abj 1.10.1685; + cath 1.8.1686

Enfants :

- Phélize, ° 1665, x cath 11.2.1692 Nathanaël David
 - Madeleine, ° 1669, + ap 1685
 - Salomon, qui suit
 - Pierre, ° 1673, + ap 1685
 - Alexandre, ° 15.3.1678, prot, + 1678/1685
- ↓

SALOMON ARABIN DU ROURE, ° 1671; prot, abj 1.10.1685; bourgeois; s "du Roure";
x ca 1696 Marguerite Mazet

Enfants :

- Antoine, ° 23.8.1697, + 26.8.1697
 - Barthélémy, ° 23.8.1697, + 3.9.1697
 - Marguerite, ° 28.7.1698
 - Marianne/Marie, ° 22.2.1700, + 6.10.1701
 - Pierre, ° 19.3.1701
 - Charles, ° 3.8.1702, + 6.5.1704
 - Charles, ° 5.2.1705, s "du Roure"
 - x- Marie Didier, d'où Charles, ° 17.1.1729, + 21.1.1729
 - Vincent, ° 12.5.1706, + 11.1.1707
 - François, ° 17.1.1708, + 21.5.1710
 - Marie/Anne, ° 24.2.1709, + 28.12.1711
 - Marie-Anne, ° 1.3.1710
 - Jacques, ° 25.9.1712
-

HOSTILES A TOUTE NEGOCIATION DIRECTE AVEC ISRAEL

LA SYRIE ET LA JORDANIE DEMANDENT UNE CONFERENCE INTERNATIONALE
INCLUANT L'U.R.S.S.

15.II.85

La Syrie et la Jordanie se sont prononcées mercredi 13 novembre, contre toute négociation de paix séparée avec Israël, indique un communiqué commun publié à l'issue de la visite de vingt quatre heures à Damas du premier ministre jordanien, M. Zeid Rifai. Ce dernier a eu, mardi, six heures de conversation avec le président Assad.

Le communiqué souligne que les deux pays refusent "des solutions partielles ou séparées et des négociations directes avec Israël". La question palestinienne poursuit le document, est la question fondamentale et nationale arabe, et la recherche de la paix ne peut se faire qu'avec la tenue d'une conférence internationale sous les auspices des Nations Unis, à laquelle participeraient toutes les parties concernées et avec la participation de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis.

Le document ne mentionne pas nommément l'O.L.P. ni l'accord pour une initiative de paix jordano-palestinienne conclu en février dernier entre M. Arafat et le roi Hussein, démarche que la Syrie n'a cessé de condamner, y voyant la porte ouverte à un accord séparé avec Israël.

Ce rapprochement spectaculaire entre la Jordanie et la Syrie -ennemi juré du chef de l'O.L.P. - ne peut qu'inquiéter M. Arafat et explique sans doute l'arrivée inopinée de ce dernier, mardi soir à Amman.

" Au Caire, le président Moubarak a indiqué mercredi qu'il avait adressé des messages à MM. Reagan et Gorbatchev sur la nécessité de réunir une conférence internationale sur le Proche-Orient, avec la participation de l'O.L.P., et de réserver une partie de leurs entretiens au processus de Paix, dans la région.

Un responsable égyptien a annoncé que l'Egypte et Israël allaient reprendre dans la deuxième quinzaine de décembre leurs pourparlers sur l'enclave de Taba. Ils avaient été suspendus par l'Egypte à la suite du raid israélien contre l'O.L.P. en Tunisie, le 1^o octobre dernier.

Enfin, en Cisjordanie, les autorités militaires israéliennes assurant agir avec l'accord de l'UNWRA, ont rasé quelques cinq mille habitations insalubre dans deux camps palestiniens proches de Jéricho. (AFP.AP).

LA RECONCILIATION ENTRE LA SYRIE ET LA JORDANIE SEMBLE BIEN
ENGAGEE 6 14.II.85

Correspondance -

Amman - Une rencontre du roi Hussein et du président Assad en Jordanie : c'est peut-être pour bientôt. Le premier ministre Jordanien M. Zeid Rifai, en visite à Damas, a transmis mardi 12 novembre une invitation en ce sens du souverain hachémite au président syrien. Ce serait le premier sommet entre les deux chefs d'état depuis janvier 1979, bien qu'ils se soient revus en mai 1980 à Belgrade, à l'occasion des funérailles du président TITO.

Lundi, à la veille de son départ pour Damas, M. Rifai avait affirmé qu'il n'y avait plus d'obstacle à une normalisation des relations Jordano-Syriennes. Cette déclaration était contenue dans sa réponse à une lettre du roi Hussein, dans laquelle le souverain jordanien reconnaissait que les frères musulmans syriens avaient agi contre le régime de Damas à partir

du territoire jordanien (le Monde du 12 novembre). La réconciliation entre Amman et Damas paraît donc en bonne voie. Outre l'affaire évoquée, les désaccords portaient sur la guerre du Golfe, la Jordanie ayant apporté son soutien à l'Irak, tandis que la Syrie choisissait le camp de l'Iran. Divergences aussi sur la question libanaise et surtout sur la coopération entre le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, et Amman destinée à relancer le processus de Paix.

Au cours des six dernières années, il y eut des moments d'extrême tension. Ainsi en novembre 1980 la Syrie a boycotté le sommet arabe d'Amman. Au même moment, Damas massait ses troupes sur la frontière, au point que l'on a pu croire à l'imminence d'un affrontement.

Quelques mois plus tard, en février 1981, les jordaniens assistaient à un étonnant spectacle télévisé : la confession de cinq hommes arrêtés alors qu'ils préparaient, disait-on à assassiner le premier ministre de l'époque, M. Moudar Badrane, sur ordre de Damas.

En janvier 1982, les autorités jordaniennes accusèrent encore un diplomate syrien en poste à Amman d'être à l'origine d'un attentat à la bombe contre un magasin de spiritueux et d'avoir cherché à provoquer des troubles confessionnels dans le royaume. Par la suite, plusieurs attentats contre des diplomates jordaniens et la compagnie aérienne nationale Alia, ainsi que celui qui a coûté la vie au maire palestinien en exil Fahd Kawasmech le 29 décembre 1984 à Amman, furent également imputés à Damas, qui ne faisait pas mystère de sa volonté de mettre en échec par tous les moyens la politique du roi Hussein. A partir de novembre 1984, les jordaniens n'ont plus été autorisés à se rendre librement en Syrie.

LE TOURNANT DE CASABLANCA

Les contacts n'ont cependant jamais été rompus entre parlementaires, hommes d'affaires et responsables de l'économie. Cela n'a pas empêché la Syrie de boycotter le sommet arabe extraordinaire de Casablanca, en août dernier, qui a incontestablement été un tournant. C'est à Casablanca qu'a été créée une commission de conciliation chargée de régler le différend jordano-syrien sous la conduite du prince héritier saoudien, l'émir Abdallah Bin Abdel Aziz.

Symbole ou réchauffement des relations entre Amman et Damas, la ligne de chemin de fer du Hedjaz, reliant les deux capitales (celle-là même qui fut l'une des cibles préférées du colonel Lawrence pendant la première guerre mondiale). A été ouverte au trafic ferroviaire, en octobre dernier, après dix-huit mois d'interruption. Les organismes économiques jordano-syriens qui fonctionnent au ralenti, ont été réactivés.

Je pense que nous avons plus ou moins réussi à convaincre les syriens que la Jordanie et l'O/L/P/ n'avaient pas l'intention de s'engager seuls dans des négociations de paix, contrairement à ce qu'ils soupçonnaient nous déclarait récemment un responsable jordanien. Le fait que l'accord jordano-palestiniens du 11 février ait été mis en sommeil par les événements du mois d'octobre a certainement facilité cette évolution. Elle est aussi liée à la personnalité de M. Rifai, qui était déjà premier ministre lors de la première lune de miel jordano-syrienne en 1975-1976. Une réconciliation entre Amman et Damas permettrait au roi Hussein de jouer les médiateurs entre la Syrie et l'Irak, comme d'ailleurs on semble le souhaiter à Bagdad. En revanche, elle ne peut que jeter le désarroi dans les rangs de l'O.L.P.

Emmanuel Jarry

LES CERISES ET LES FRAISES

Ces fruits de la belle saison font de délicats entremets parfumés, colorés et toujours appréciés. Desserts élaborés comme les tourtes, choux, charlottes et couronnes glacées, ou plus simples et vite faits comme les fraises au vin, au porto, aux macarons et la brioche spectaculaire farcie de cerises.

TOURTE AUX CERISES

(Photo couverture - 6 personnes)



PÂTE: 300 g de farine, 200 g de beurre ou de margarine, 1 œuf, 50 g de sucre en poudre, une pincée de sel. **GARNITURE:** 500 g de cerises, 150 g de sucre, 2 c à soupe de Kirsch, 50 g de crème fraîche. **POUR DORER:** 1 jaune d'œuf.

Versez la farine tamisée en fontaine. Au centre, mettez la matière grasse en parcelles, l'œuf, le sucre et le sel. Incorporez rapidement tous ces éléments en pétrissant du bout des doigts. Roulez la pâte en boule et laissez reposer au frais 1 h au moins (ou mieux, faites la pâte la veille). Étalez la pâte au rouleau et foncez-en un moule à tarte beurré de 23 cm de diamètre. Réservez la moitié de la pâte pour faire le couvercle. D'autre part, équeutez, lavez, séchez et dénoyotez les cerises. Mettez-les sur le fond de pâte. Saupoudrez de sucre, arrosez de Kirsch et de crème mélangés. Recouvrez avec le reste de pâte en ourlant les bords tout autour. Dorez le dessus de la tourte au jaune d'œuf avec un pinceau de cuisine et faites cuire 30 mn à four chaud (200 °C). Servez de préférence tiède.

COURONNE GLACÉE AUX FRAISES



(6-8 personnes)

1,300 kg de fraises, 1 citron, 150 g de sucre glace (impalpable), 200 g de crème fraîche.

Lavez, équeutez et séchez les fraises, réservez les plus belles pour la décoration (200 g environ) et passez le reste au mixer. A la purée obtenue, ajoutez le jus de citron et 50 g de crème fraîche et 100 g de sucre. Faites congeler en sorbetière. Quand la glace est prise mais encore moelleuse, mettez-la dans un moule en couronne et remettez-la au congélateur pour la faire durcir.

Fouettez le reste de crème avec le reste de sucre. Sortez la couronne du congélateur 30 mn avant de servir afin qu'elle ne soit pas trop dure. Démoulez-la sur le plat de service et garnissez le centre de crème Chantilly, décorez de fraises réservées.

FRAISES AU VIN DE CANNELLE

(4 personnes)



A préparer à l'avance, le vin doit refroidir. 500 g de fraises, 1 bouteille de vin rouge, 1/4 l de jus d'orange, 100 g de sucre, 4 bâtons de cannelle.

Faites chauffer le vin et le jus d'orange avec le sucre jusqu'à ébullition. Retirez du feu et ajoutez la cannelle. Laissez infuser jusqu'à complet refroidissement. Filtrez et servez frais dans des coupes avec les fraises lavées et équeutées.

PETITS CHOUX AUX FRAISES

(Pour une dizaine de choux)



PÂTE: 1/4 l d'eau, 100 g de beurre, 1 c à soupe de sucre en poudre, une pincée de sel, 150 g de farine, 4 œufs + 1 jaune pour dorer. **GARNITURE:** 250 g de crème fraîche fleurette (liquide), 2 c à soupe de sucre glace (impalpable), 300 g de fraises.

Mettez l'eau, le beurre, le sucre et le sel dans une casserole, faites chauffer lentement. Quand le mélange entre en ébullition, retirez du feu et versez d'un seul coup toute la farine. Remuez vigoureusement pour incorporer la farine au liquide puis remettez sur feu doux en continuant de remuer pour dessécher la pâte. Quand elle forme une boule et se détache des parois de la casserole, incorporez les œufs entiers un à un. Mettez la pâte dans une poche à douille à embout large et lisse et dressez-la sur la plaque du four beurrée en tas espacés. Dorez la surface au jaune d'œuf. Faites cuire à four chaud (200 °C) en plaçant la plaque dans le bas du four pendant 30 mn, sans ouvrir la porte du four. Laissez-les refroidir dans le four éteint, porte ouverte pour qu'ils ne retombent pas. D'autre part, nettoyez les fraises et fouettez la crème en Chantilly bien ferme avec le sucre. Fendez les choux refroidis aux deux tiers de leur hauteur, fourrez-les de crème et garnissez de fraises.

NOUBLIEZ PAS QUE...

- Les fraises sont des fruits délicats qui se conservent très difficilement : un jour ou deux maximum, soigneusement mises au frigo, non lavées, non équeutées dans un récipient en plastique.
- Si vous désirez les manger « nature », ne les lavez qu'en dernière minute, avant de les équeuter.
- Certaines sont « allergiques » aux fraises... elles réagissent en faisant de l'urticaire : si vous avez des invités, informez-vous avant de préparer vos desserts ! Cela vous évitera certaines déconvenues !

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	N	C	H	A	N	T	E	M	E	N	T	G	R
2	L	O	U	E	R	I	N	E	X	A	U	C	E	E
3	E	T	I	R	E	M	E	N	T	S	E	U	L	E
4	C	A	V	E	T	D	U	R	E	S	L	E	S	
5	T	R	E	G	A	I	E	M	E	N	T	C		
6	R	I	E	U	S	E	S	S	I	A	U	T	O	
7	I	N	S	O	S	E	S	A	C	R	U	M		
8	C	A	U	T	E	L	E	U	S	E	R	E	P	
9	I	C	T	E	R	E	L	L	D	E	L	O	T	
10	E	T	N	E	C	E	U	T	A	L	I	E		
11	N	I	E	S	A	R	R	I	E	R	E	E	S	
12	V	R	I	L	L	E	S	T	E	A	M	E	R	
13	M	I	R	L	I	T	O	N	I	U	E	L	E	
14	O	T	E	O	L	E	I	N	E	N	E			
15	T	E	R	U	S	E	S	N	A	T	T	I	E	



TEMPS DE
PRÉPARATION
EN MN



TEMPS
DE CUISSON
EN MN



VIN CONSEILLÉ
AVEC
LE PLAT

GUERRES DE RELIGION

Ce fut vers 1550 que la Réforme fut prêchée dans nos montagnes. Ce sera le prélude de guerres meurtrières qui vont ensanglanter le Dauphiné pendant une période de 30 ans.

La petite noblesse du pays, les Bonnard d'Aspres, les Bonthoux de La Salette se lancèrent avec ardeur dans la mêlée. Les causes de ces guerres sont trop connues pour que nous les relations, il nous suffira d'exposer les gestes de quelques personnages qui y jouèrent dans notre région un rôle important.

Si l'on considère l'ensemble des guerres de religion en Dauphiné un nom domine tous les autres, c'est celui de Lesdiguières qui naquit à St Bonnet en 1543 et devint en 1563 le chef incontesté du parti protestant dans le Dauphiné.

Si on ne considère que ce qui intéresse notre localité on trouve une famille qui joua un rôle très actif pendant ces guerres, c'est la famille Arabin de Corps.

Laurent Arabin était le fils de Jean Arabin, hôtelier de Corps qui vivait encore en 1570. Il porta les armes pour la première fois vers 1567 à la bataille de Montconlour et s'attacha à Lesdiguières.

En 1584 le 10 juillet, Arabin acheta les terres du prieuré de Corps à Pierre Gauthier prieur du lieu qui déclara dans l'acte ne savoir signer. Laurent Arabin eut deux frères : Salomon et Barthélémy qui portèrent tous deux le surnom de Rouve : mais Laurent seul porta le nom de Capitaine Arabin.

Barthélémy est le seul dont la descendance soit connue. Il se maria avec Honorée de La Place, fille du châtelain de Corps (19 août 1594) eut une fille qui épousa en premières noces le capitaine Jean le Blanc de Gap. Devenue veuve, elle se remaria le 16 septembre 1610 avec le seigneur de St Maurice en Valgaudemar.

La famille Arabin avait embrassé avec beaucoup de zèle le protestantisme et à la révocation de l'Edit de Nantes un officier du nom d'Arabin quitta le Dauphiné pour l'Angleterre où il combattit en 1689 sous les ordres de Schomberg.

Cette famille partie de très bas, parvint grâce aux guerres de religion à obtenir des lettres de noblesse et être seigneurs d'Ambel ainsi que le prouve l'acte suivant trouvé dans les archives de la mairie d'Ambel :

"Je greffier de la châtellerie d'Ambel soussigné certifie à tous ceux qu'il appartiendra que par l'acte d'assemblée tenue audict Ambel le huitième décembre 1666 par ledit sieur Arabin, châtelain dudict lieu, Guillaume Eymard de La Vize à esté élu et commis pour bannier ou champier et garde des fruits de ladite communauté, etc,etc...."

Signé : Barbe, greffier.

ARABIN CHATELAIN

En 1709 Salomon Arabin du Roure est marié à une demoiselle Mazet, leur fille est baptisée sous le nom de Anne Arabin du Roure, elle a pour parrain Jean Chuzin, notaire aux Miards et pour marraine Anne de Comborcier de la Grange de Beaumont, fille de Marc de Comborcier. Ce baptême a pour témoin Charles de Roux, seigneur des Préaux. En 1709 une demoiselle Marguerite Arabin est mariée à Ruynat Gournier. A la même époque Guillaume Bernon est châtelain de Corps et marié avec une demoiselle de Combourcier de Beaumont.

Nous allons raconter rapidement les faits de guerre qui intéressent la région de Corps.

Le 24 septembre 1562 une troupe de protestants suivis de femmes et d'enfants partent de Sisteron pour éviter les persécutions et après avoir erré pendant 19 jours dans les Alpes, conduits par Monvans et Senas, arrivent à Corps se dirigeant sur Grenoble ; mais arrêtés par le sieur de Vinay au défilé de Pierre Tailla, ils rebroussent chemin, passent par le pont du Loup sur la rive gauche du Drac et se dirigent sur Mens où ils sont accueillis par les réformés de cette ville. Plusieurs femmes accouchèrent en route.

En 1563 Lesdiguières fut choisi étant à Corps comme chef des protestants. La même année les catholiques assiégèrent Pont St Esprit ; Lesdiguières et Arabin avec une troupe composée d'enfants de Corps mirent en déroute une troupe de 100 gentilshommes de Provinces commandés par un italien.

En 1565 de Gordes, gouverneur du Dauphiné vient à Corps où il est reçu par les chefs du parti protestant : Lesdiguières, Pierre de Bonne, Etienne d'Ambel, Pellal, seigneur de St Maurice et Pipel.

En 1565 Lesdiguières se marie avec Claudine de Béranger 200 catholiques de Gap pensant le surprendre veulent s'emparer de son château des Diguières ; mais Lesdiguières va au-devant d'eux avec 50 hommes choisis, leur tend une embuscade à Laye et les tailles en pièces.

En 1570 Lesdiguières revient à Corps avec ses troupes victorieuses. Les sires de Champoléon, de Poligny, Bardonnenche, La Vilette l'accompagnent. Les remparts de Corps sont reconstruits. Le Sire du Monestier de La Mure, le sire de la Casette vinrent avec 4000 hommes assiéger Corps. Ils dressèrent des batteries du côté gauche de l'église et firent jouer deux mines, l'une à la porte de Lara, l'autre à la porte du Pied-de-Ville et donnèrent l'assaut ; mais ils furent repoussés. Monestier perdit la vie, leurs troupes effrayées par des chèvres qui portaient des flambeaux entre les cornes, se débandèrent et leur frayeur ne se dissipa que vers le moulin de Corps.

En 1574 Lesdiguières part de Corps et va prendre Mens. Pendant qu'il était occupé à ce siège il fut averti par le Capitaine Roux qui gardait le château des Diguières et par le Capitaine Bastien qui commandait à Ambel que le parti catholique s'était emparé de Corps. Lesdiguières part de Mens en y laissant la moitié de son armée prend l'autre moitié "nous étions soixante de nombre fait". L'approche de Corps et la prière faite au son des mousquetades, il met ses gens en trois escadrons de chacuns 20 hommes.... "Le troisième escadron mondit seigneur en tête donna du côté de la porte de l'hôpital que nous enfonçâmes en despit des déffendaus. Nos compagnons en même temps des autres côtés grimpent les murailles, enfoncent les portes et en un moment nous emportâmes et prîmes la ville avec une grande boucherie et carnage de l'ennemi".

Le sieur de Beaumont y perdit la vie, tous ses gens furent tués ou fait prisonniers. Quarante des plus braves se retranchèrent dans la tour de la prison et firent honorable composition. Le seigneur des Diguières leur donna la vie qu'ils ont depuis vaillamment et fidèlement employée à son service.

Le 1er juin 1574 le capitaine Arabin à la tête des Enfants perdus de Corps anéantit complètement une troupe de gens de Gap.

L'année suivante Roure et Lesdiguières s'emparent de Serres et convoqués par Montbrun à Monestier de Clermont, ils arrivent de grand matin surprennent 56 cavaliers et les tuent jusqu'au dernier. Ils courent à Vif attaquent le prieuré y tuent 200 hommes. De leur côté deux morts le capitaine Pastre de Mens et Pierre Lagier de Corps.

La même année ils assiègent Grenoble où de Gordes s'est retiré. Son gendre vient pour le secourir. Lesdiguières et le capitaine Roure se heurtent aux troupes de ce dernier tuent 400 hommes. Roure en rapporte 5 coups d'épée. Pendant ce temps le capitaine catholique Lescuyer s'empare de Corps par surprise s'y fortifie et prend le château d'Ambel. Lesdiguières accourt avec ses enfants perdus et veut reprendre Ambel au moyen de deux canons ; mais il est obligé de battre en retraite et de se retirer à Lesdiguières suivi par de Gordes qui ne peut forcer le pont Bernard et le pont du Loup. Content d'avoir repoussé Lesdiguières de Gordes vient à Valbonnais pour s'y reposer. Lesdiguières assiège de nouveau Ambel l'emporte et passe la garnison au fil de l'épée.

Le 29 août 1577 il attaqua Corps de nuit en deux endroits différents et l'emporta d'assaut. Le capitaine La Tour qui y commandait s'enfuit avec la moitié de la garnison jusqu'en Dévoluy, le reste fut tué.

En septembre 1580 Mayenne prend La Mure malgré la vaillance des capitaines qui y commandaient. Pendant le siège Lesdiguières se tint en observation au château de Morges au-dessus de St Jean d'Hérans. Il ne put empêcher la prise de la place qui était son arsenal le plus important.

Le 6 Septembre 1596 les chefs du parti réformé s'assemblent à Aspres et font serment de ne pas poser les armes tant que le libre exercice de leur culte ne leur sera pas octroyé par le Roy.

Le 23 mai 1579 extrait de l'assemblée tenue à La Mure au logis du sieur des Diguières, les sieurs de Cugny, du Villard, de Bonnard sont présents. Sur la proposition du sieur des Diguières il est décidé que les bénéfiques ecclésiastiques seront mis en ferme au bénéfice du parti protestant et au plus offrant et dernier enchérisseur.

Les catholiques et les protestants étaient aussi intolérants les uns que les autres. Chorier raconte, tome II, p. 710 que si les catholiques n'avaient pas de la modération dans Gap, les réformés en avaient encore moins à Corps. Ils s'assemblaient dans la même église où les catholiques faisaient le service de la messe, le ministre prêchant en même temps que le prêtre était à l'autel Mangiron fit rendre aux catholiques leur église et obligea les réformés à s'assembler ailleurs.

En 1583 il ne tomba point de neige, la terre ne gela point, il ne fit que pleuvoir ce qui engendra tant d'herbes qu'à la moisson les blés avaient disparu.

En 1585 Lesdiguières attaque Embrun, le capitaine Roure entre le premier dans la ville, court à Châteauroux, à St Clément où il entre de force avec 100 hommes.

En août 1588 Lesdiguières écrit à M. de Calignon, chancelier du roi de Navarre, que les fortifications de Corps sont en bon état.

La même année en novembre Roure dirige les travaux de la forteresse de Puy More au nord-ouest de Gap pour maintenir les catholiques de cette ville.

Le 15 Juillet 1591 dans une lettre écrite de Grenoble à M. de Ricou, Lesdiguières lui recommande de ne lever aucun impôt sur Corps ni autres lieux voisins. Le pays était ruiné par les guerres civiles, les populations clairsemées n'auraient pu payer aucun impôt. Lesdiguières parvenu au faite de la gloire, enrichi autant par les exactions pendant les guerres que par les libéralités du roi Henri IV, mourut le 28 septembre 1626 à Valence où il était allé réprimer une révolte de La Tour Montauban, chef protestant.

Poussé par Marie Vignon, sa seconde femme, il avait abandonné la religion protestante à la grande indignation de ses amis pasteurs et soldats.

Comment les remparts de la vieille tour delphinale de Corps ont-ils disparu ? Il est probable que lors de la conclusion de la paix les deux partis se mirent d'accord pour démanteler la place. Les fortifications de La Mure, le château de Beaumont, celui de Champ eurent le même sort. Les matériaux durent être employés à construire ou à réparer les maisons démolies. La seule trace des remparts doit être le mur d'enceinte du jardin de l'ancien couvent des Religieuses. La route nationale fut, plus tard, tracée dans le fossé au levant de la place. Les portes, au nombre de 4 ont complètement disparu. Il s'en trouvait une à Lara, une autre vers l'hôpital, une troisième au pied de la ville et enfin une quatrième en face du chemin de La Salette.

C'est actuellement la seule dont on puisse encore voir les restes. Quant aux murailles du vieux château elles sont à ras le sol.

Les guerres de religion ont divisé les populations pour plusieurs siècles, aujourd'hui encore, dans certaines régions, l'accord n'est pas fait, chaque religion choisit son candidat, on ne vote pas pour des principes, on vote avec ceux de la région. Le temps et l'esprit de tolérance feront disparaître peu à peu les restes de ces querelles entre Français.

La révocation de l'Edit de Nantes va fournir un nouvel élément de discorde. Louis XIV mal conseillé déchire l'acte de son grand aïeul Henri IV, les protestants persécutés quittent la France et émigrent en masse.

Le fils du pasteur de Corps, André d'Hélis voulut émigrer en novembre 1685 en compagnie de 45 personnes parmi lesquelles se trouvaient Mlle de La Châtre et sa propre soeur, Mlle Hélis. Ils furent arrêtés à St Barthélémy de Séchilienne par une grande trompe de paysans armés ; Mlles d'Hélis et de La Châtre luttèrent vaillamment l'épée et le pistolet au poing ; mais elles furent renversées de cheval, rouées de coups et désarmées. M. d'Hélis fut remis au prévôt de Grenoble et après une longue détention il eut la tête tranchée, une femme, Marguerite Pellat, fut pendue, Mlle de La Châtre fut enfermée dans un couvent et abjura. Mlle d'Hélis mourut en captivité. Quantité d'autres protestants furent rejetés dans les prisons de Grenoble.

En présence de pareils crimes on ne peut que se rappeler les paroles de Michel de l'Hôpital : "Le couteau ne vaut rien contre l'esprit."

54 familles de Corps abjurèrent en 1685, 27 autres familles purent quitter Corps et émigrèrent peu à peu. Il se trouvait alors à Corps 633 anciens catholiques, c'est-à-dire à peu près la moitié de la population.

François Barbe de Corps et sa femme émigrent à Yverdon en 1687, Jacques Mathieu, Jean Blanc et Gratien Imbert allèrent s'établir à Neuchâtel.

Pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire il arriva souvent à nos soldats de s'entendre interpellés dans les villages au fond de la Prusse, dans le patois du pays natal. C'étaient des descendants d'émigrés qui avaient conservé l'idiome de leurs aïeux.

Les persécutions contre les protestants ne se terminèrent qu'avec Louis XVI. En 1740 Pierre Arabin de Corps fut condamné aux galères perpétuelles pour cause de protestantisme.

"Eglise protestante de Corps." Cette église était adjointe à celle de St Bonnet à la fin du XVI^e siècle : mais vu son importance elle forma en 1605 une église particulière. Le synode national de Privas la secourut en 1612. Le conseil du roi Louis XIV prononça le 25 juin 1685 sa suppression et la démolition de son temple. Elle avait pour annexes : La Croix de la Pigne, 28 familles, Aspres, Agnères en Dévoluy. Il y avait aussi des protestants à Pellafol, 8 familles et à la Posterle, 1 famille. A Corps la moitié de la population était protestante.

L'Eglise réformée de Corps possédait à l'époque de la Révocation de l'Edit de Nantes, un temple, un cimetière de la valeur de 600 livres et une cloche qui fut donnée à l'église catholique. Le chiffre des cotisations pour l'entretien du pasteur s'élevait à la somme de 386 livres, il y eut une dispute à Aspres les Corps en 1636 entre Eustache pasteur à la Mure et le jésuite Picher.

Les pasteurs de Corps sont Jean Lagier, fin du XVI^e siècle ; Jean d'Etienne 1603-1604 ; Jean Antoine Javel 1615-1616 ; André d'Hélis 1617 ; Daniel Bouvier 1617-1618 et en 1630 ; David Eustache 1633 ; Daniel Bouvier 1626-1630 ; David Gauthier 1637 ; et Gallanel 1660.

F I N

C O M M U N I Q U E

Au moment où, dans notre région, la campagne d'arrosage a commencé, l'attention des exploitants agricoles est attirée sur les précautions qu'ils doivent prendre lorsqu'ils manipulent des pièces métalliques de grande longueur, telles que les tuyaux d'arrosage, ou lorsqu'ils conduisent des engins arroseurs à longs bras, à proximité des ouvrages électriques.

Si de telles opérations s'avèrent indispensables sous les lignes électriques ou dans leur voisinage immédiat, il est nécessaire de déplacer toutes pièces métalliques de grande longueur, et notamment en présence de cultures hautes telles que le maïs qui gênent la visibilité, dans des conditions telles qu'elles ne risquent pas de heurter, ou même simplement d'approcher les conducteurs à la suite de fausses manoeuvres, de balancements ou de perte d'équilibre.

Il est en particulier recommandé que les tuyaux soient déplacés parallèlement au sol et ne soient relevés qu'à une distance suffisante de l'aplomb des conducteurs.

Il est précisé, par ailleurs, que la présence des lignes électrique quelle que soit leur tension, n'empêche pas l'arrosage des cultures à l'aide de jets-canon ou d'arroseurs canon, même si le jet touche les conducteurs les seules précautions à prendre étant les mêmes que celles recommandées pour effectuer les opérations de manipulation de tuyaux.

Toutefois, dans le cas d'utilisation d'appareils à gros diamètre d'ajutage à proximité de lignes à haute ou très haute tension, une distance minimale entre l'aplomb des lignes et l'arroseur devra être respectée :

- 20 mètres pour un diamètre d'ajutage compris entre 26 et 33 millimètres
- 25 mètres pour un diamètre d'ajutage supérieur à 33 millimètres.

Compte tenu de la portée d'arrosage de ces appareils, les marges d'éloignement n'empêchent nullement d'arroser les parties de terrains situées sous les lignes.

CLUB DU 3° AGE

10 BOUGIES POUR LE CLUB

En juin 1977, prenait naissance le club du 3° âge de Corps et pour marquer ce 10° anniversaire une fête a réuni, le dimanche 14 juin, plus de 200 personnes à la salle des fêtes. Depuis le début de sa création le club a bien évolué, 280 adhérents actuellement et de nombreuses activités; Mme J. Arbouet, trésorière a retracé avec humour ce long chemin parcouru, pour arriver à la présentation de la chorale dirigée par Mme Mauricette Francou qui se produisait pour la 1ère fois sur scène et qui a obtenue un triomphe.

La troupe theatrale Saint-Georges-deCommiers a animé cette matinée récréative, qui s'est terminée par les remerciements de Mme M. Rochas, présidente, qui a remis à Mr le Maire de Corps, le Dr Gérard Cardin, à Mr le Maire de la Salette, Mr Emile Charles, et pour Mr le Maire de Pellafol à Mme C. Galvain la médaille commémorative de ce 10° anniversaire avant de souffler les bougies du superbe gateau, réalisé par Amédée Venzi et partagé avec toute l'assistance. Outre les personnes déjà citées, on notait la présence de Mr Vincent, président du S.I.V.O.M., Mr Tétu, chef de gendarmerie, Mr Boulanger, percepteur, les membres du conseil municipal du club du 3° âge, etc...



10ème Anniversaire du Club

Monsieur le Conseiller Général du canton de Corps, Mesdames et messieurs les maires, conseillers municipaux des communes de Pellafol, La Salette, Corps.

Mesdames et messieurs habitants de Corps, jeunes enfants de notre village.

Nous sommes heureux de vous accueillir dans cette grande et belle salle des fêtes pour fêter comme il se doit en votre aimable compagnie le 10^e anniversaire de la création de club du 3^e âge de Corps.

En effet, il y a 10 ans... déjà, au cours du mois de mai 1977, le docteur Cardin ici présent, prenait l'initiative de réunir dans le grand salon de la maison de retraite toutes les personnes retraitées du village pour créer une association qui leur permettrait de se rencontrer, d'organiser leur vie afin de leur procurer détente, loisirs, de rompre leur isolement, leur solitude parfois si difficiles à vivre.

Étaient présents à cette réunion, une dizaine de personnes, dont notre présidente Mme Rochas, Mme Gisèle Roux actuellement notre animatrice.

Mme Hostachy, qui avait œuvré pour l'ouverture de la maison de retraite, afin que les personnes âgées connaissent une vieillesse heureuse supervisait les décisions qui allaient être prises.

A partir de ce moment là, les formalités à remplir se trouvèrent facilitées.

acceptait de nous recevoir

Mme Turc directrice dans les locaux de la maison de retraite où nous partageons jeux, goûters, avec les pensionnaires. Un bureau fut créé, des statuts élaborés.

Le 28 juillet 1977, la création du club était publiée au Journal Officiel/

Deux ans plus tard, la municipalité mettait à notre disposition l'ancienne salle de cinéma rénovée car le club avait grandi.

Les adhérents se mirent à l'ouvrage avec ardeur pour terminer l'aménagement et meubler salle et cuisine.

Notre première sortie eût lieu à Super-Dévoluy le 21 juin 1977.

Invités par le docteur Cardin membre administrateur devenu président d'honneur en remplacement de Mme Hostachy décédée, celui-ci nous fit les honneurs de la visite de la station, vrai labyrinthe où beaucoup d'entre nous s'égarèrent.

Bien que très près de Corps, ce joli coin des Prealpes du Sud était inconnu de certains corpatus. Ce soir là lorsque le car nous ramenait au village, après avoir partagé un excellent goûter à St Etienne en Dévoluy chez Mr Gontard, la joie se lisait sur tous les visages.

Non seulement nous venions de vivre une agréable journée de détente, mais au fond de chaque sac se trouvait le fruit d'une pêche miraculeuse qui allait régaler tous les membres de chaque famille au repas du soir.

Au fil des ans le club continua de s'agrandir avec l'arrivée des retraités de La Salette qui manifestèrent l'intention de se joindre à nous par l'intermédiaire de leur maire, Mr Andrieux, puis des retraités de Pellafol par l'intermédiaire de leur maire Mr Basso.

Actuellement se sont joints à nous des retraités de la Salle-en-Beaumont, St-Laurent et Ambel.

;.....

Pour pouvoir continuer nos sorties, nos voyages proches ou lointains, nos activités intellectuelles et artistiques, d'entraide, de solidarité, il était nécessaire d'enrichir la caisse par apport de notre travail personnel dont le produit allait grossir les dons et subventions des différentes municipalités, Pap 15 et Conseil Général.

Et c'est ainsi que 10 années se sont écoulées, que 10 années ont passé à travailler mais aussi à nous distraire.

Nous avons rencontré au village de vacances des clubs venant de différentes régions de France au cours de soirée choucroûte, paëlla, organisées par Mr Perot.

Dans cette salle des fêtes où nous nous trouvons réunis, nous avons accueilli les clubs du plateau mateysin, du Trièves, Valbonnais au cours d'une matinée théâtrale et partagé un goûter. Invités à notre tour, partout nous avons reçu un accueil chaleureux.

Tout en participant à l'animation du village, aux sorties de culture et loisirs, à l'élaboration du Petit Corpatus (entre des parties de belote acharnées) nous organisons des voyages d'un jour, et des séjours de vacances en France, des voyages au-delà de nos frontières pour mieux connaître notre pays, apprendre à mieux servir, à mieux l'aimer, mais aussi à mieux comprendre ceux qui ne vivent pas comme nous, ne parlent pas la même langue, qui aspirent au travail, à la paix, à la liberté et aiment leur pays par dessus tout.

Que reste-t-il nous direz-vous de ces quelques 60 voyages, sorties, rencontres qui figurent au palmares de notre club, au joli nom de "Joyeuses Rencontres" et que le public appelle le club "des grands voyageurs".

-Tiens les voilà encore qui s'en vont. Ma parole, ils ont la bougeote!

Ah! ces pépés et ces mémés qu'est-ce qu'ils s'offrent comme vacances
Le village est bien vide. C'est vrai "qu'ils" sont partis.

- Vous en avez de la chance nous disent les enfants et la jeunesse du pays!

Qu'est-ce qu'il nous reste? Des souvenirs plein le coeur qui nous aident à faire face à nos petits ennuis de santé, à la disparitions d'un être cher, aux moments de solitude en regardant la neige tomber.

Des souvenirs plein le coeur qui nous apprennent ou à réapprennent à rire à sourire.

Un sourire... C'est si beau un sourire... ça fait du bien à celui qui le donne et aussi à celui qui le reçoit", dit le poème que nous essayons de faire nôtre.

- Souvenir d'une valise égarée parmi celles d'un groupe d'allemands ayant trop bu des chopes de bière et dont il faut partir à la recherche en Alsace.

C'est une soirée passée dans une discothèque aux Iles Baléares. Un baptême de l'air aux Iles Baléares! Un baptême de l'air entre Ajaccio et Marignane sous un violent orage.

C'est une soirée dancing à plusieurs mètres sous l'eau dans une casse métallique comparable à celle d'un sous-marin en plongée en Italie du Nord.

.....

Souvenir de visiteurs nocturnes indésirables, l'ascenseur qui monte et qui descend sans jamais s'arrêter.

Ce sont nos conteurs et chanteurs qui pendant des jours et des jours ont mis au point et préparé dans le plus grand secret les histoires les plus drôles, les plus savoureuses en épiant du coin de l'oeil les réactions de l'auditoire.

Ce sont les quiproquos de toutes sortes dus aux difficultés de se faire comprendre.

La liste est très longue, très longue!

Mais nos plus beaux souvenirs sont et resteront pour nous tous ceux que nous avons rapportés de nos voyages préparés avec beaucoup de soins avec Mme Roux dans les pays du Bénélux : réception et séance de travail au Parlement Européen de Strasbourg, du Luxembourg.

Souvenir de notre voyage à Paris avec la réception à l'hôtel de Lassay par Mr Mermaz, du délicieux goûter qui nous a été offert par ses soins et partagé avec les maires du canton, en présence de Mme Hostachy avant d'assister à une séance de travail à la chambre des députés.

Aujourd'hui en regardant les photos souvenirs nous regrettons l'absence de tous les êtres chers que nous avons connus, trop tôt disparus, et qui seraient heureux d'être à nos côtés en ce jour de fête.

Mais la vie continue!

Dix ans après qu'espérons-nous? Qu'attendons-nous des jours à venir?

Que notre "ange gardien" le docteur continue à veiller sur notre santé sans laquelle il ne serait pas possible de nous livrer à toutes ces activités.

Depuis toujours nous souhaitons créer une chorale. Ce moyen d'expression nous manquait. Eh bien! nous l'avons notre chorale et sommes très heureux de vous la présenter en ce jour anniversaire.

Ouverte à tous et placée sous la direction de Mme Mauricette FRANCOU qui s'est si gentiment mise à notre disposition, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour venir grossir les rangs et partager ensemble les plaisirs de la musique et du chant, langue universelle qui ne connaît pas de frontières.

Et peut-être qu'un jour, lorsque notre dévouée directrice jugera le moment de nous donner le "feu vert" nous monterons à Paris en TGV pour assister à l'émission de Jacques Martin!

C'est sur une note optimiste que s'achève ce tour d'horizon.

Avant de frapper les trois coups de céder la place aux chanteurs, aux acteurs avant que le moment venu Mme la présidente souffle les 10 bougies du gâteau d'anniversaire, je renouvelle nos vifs remerciements à toute la population de Corps, aux différentes municipalités, à Mme Francou, aux animateurs et animatrices, sans oublier toutes les personnes obscures qui occupent rarement le devant de la scène mais qui oeuvrent aussi pour la bonne marche du club.

Des programmes souvenir vous sont distribués. La décoration de la page de couverture est l'oeuvre de Mr Denoyer qui a mis tous ses talents de dessinateur à notre service. Marci à Mr Denoyer.

Bonne soirée à tous.

Et vive le club du 3^o âge de Corps.

J. ARBOUET

CALENDRIER DES FÊTES 1987

- 14.3 - Concours de belote - Association des Parents d'élèves
28.3 - Repas des anciens - Municipalité
7.6 - Foulee Verte)
8.6 - " ")
14.6 - 10ème anniversaire du club du 3° âge
27.6 -)
28.6 -) Inter-village) à St Sébastien
4.7 - Bal - Fête Foraine
5.7 - Fête patronale - Concours de boules - Challenge de la Municipalité
11.7 - Bal de la chasse
13.7 - Retraite aux flambeaux
14.7 - Feux d'artifice - Bal
18.7 - Bal de la chasse à la Salette
19.7 - Vente du Pain
25.7 - Bal du Foot
1.8 - Bal du Foot
8.8 - Bal de la chasse
9.8 - Kermesse du club du 3° âge
15.8 - Fête du Lac - Feux d'artifice
22.8 - Bal du 3° âge à la Salette
7.11 - Concours de belote - club du 3° âge
5.12 - Loto de l'Association des Parents d'élèves
12.12 - Arbre de Noël à la Maison de Retraite
13.12 - Loto A.D.M.R.
27.12 - Loto Foot - Pompiers
-

Club du 3ème Age

Le Club du 3ème Age vous invite à participer :

le dimanche 19 juillet de 8h à midi à sa vente de pain annuelle qui aura lieu devant la Mairie.

le dimanche 9 Août à partir de 15h à sa grande Kermesse :

Vente d'articles réalisés par ses membres, Roue du Bonheur, enveloppes surprises, pêche à la ligne,

BUFFET et BUVETTE

A votre disposition,

LA MUTUELLE DE GRENOBLE
& DU DEPARTEMENT DE L'ISERE

soumise au Code de la Mutualité

adhérente à l'Union départementale des Mutuelles
de l'Isère, et à la Fédération Nationale de la
Mutualité Française.

Fondée en 1952, celle-ci s'occupe du complément
des prestations de la Sécurité Sociale pour les
salariés, et du régime qui leur est propre, pour
les artisans, commerçants et professions libérales
(soins médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques,
hospitalisation, etc...)

Les adhésions peuvent être individuelles ou
collectives.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès
de la Société dont le Siège est à Grenoble
10 Ter, Bd Gambetta, angle 1 Rue Billerey.
Téléphone 76.87.13.91.

Les Bureaux sont ouverts de 8 H à 12 H le matin,
et de 13.H 30 à 17 H l'après-midi, du Lundi
au Vendredi.

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU

Vente de brioches, du samedi 20 Juin 1987 dans le canton de CORPS, en faveur de l'Association E S P O I R , Comité Départemental de lutte contre le Cancer.

Ambel)			
Beaufin)	70	brioches	1.605frs--
Monestier d'Ambel)			
Corps)	235	"	5.626frs--
Les Côtes de Corps)	35	"	790frs--
Pellafol)	90	"	2.045frs--
Quet en Beaumont)	30	"	720frs--
St Laurent en Beaumont)			3.566frs--
St Michel en Beaumont)			872frs--
St Pierre des Méarotz)			930frs--
La Salle en Beaumont)			3.110frs--
)	275	brioches	
Ste Luce)	20	"	680frs--
La Salette)	50	"	1.041frs--

Total 805 brioches

20.985frs--

Payé à Mr Fouilloud 275b. x 8 = 2.200frs

Payé à Mr Vanzin 530b. x 8 = 4.240frs

6.440frs--

6.440frs--

Reste..... 14.545frs--

=====

Versé à l'Association Espoir, 1 chèque de 14.545frs--

J'adresse mes sincères remerciements à tous et à toutes pour votre générosité, ainsi qu'aux vendeurs et vendeuses bénévoles.

Pour Corps : Mmes Mathilde MARY, Juliette Arbouat, Judith Corréard, Alice Eymard, Odette Charles, Colette Bondarnaud, Solange Balmet, Rose-Aimée Moussier,

MMrs Eugène Pallissier, Gilbert Gueydan.

G. ROUX

CARNET ROSE

Nous avons appris avec plaisir la naissance de :

David fils de Lucette et Olivier SOLIMENA, petit fils de Mr et Mme Georges Petit.

Romain, fils de Martine et Alain Febusse, petit fils de Mr et Mme Maurice Michaud et Mr et Mme Louis Febusse.

Anais, fille de Mr et Mme Jean-Paul Mathieu, petit fils de Mme Blanche Mathieu.

Lucile, fille de Dadou et Bernard Martin, petite fille de Mme Jules Martin.

Hugo, fils de Bernard et Bénédicte Rouyre, petit fils de Mr et Mme Eugène Pellissier.

Bruno, fils de Mr et Mme Devillers, gendarme.

Sincères félicitations aux heureux Parents et meilleurs voeux aux bébés.

CARNET BLANC

Le samedi 20 juin, a eu lieu à Corps, le mariage de Jean-Xavier Mons avec Christine DELOR, fille de Mr et Mme Louis DELOR.

Félicitations et meilleurs de bonheur aux jeunes époux.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec peine le décès de :

Mr Jean Pelletier, père et beau-père de Sylvie et Jean-François Manent

Mr Désiré Jamier, père et beau-père de Mme et Mr Georges Petit.

Mr Auguste Pellissier, frère et beau-frère de Mme Rose Mazet et de Mr et Mme Eugène Pellissier.

Mr Gaston Marcou, époux de Mme Marcelle Marcou, père et beau-père de Rose-aimée Moussier, Jean et Noëlle Marcou, André et Jeanette Marcou, Anne-Marie et Guy Hostache, Monique et Alain Jourdan.

Mr Francis Delor, père et Beau-père de Louis et Marie Josephe Delor, André et Raymonde Delor et de Mr Pericq-Rouger.

Mr Naghibi, père et beau-père de Enolah et Simone Naghibi.

Mr Czarneski, pensionnaire de la Maison de retraite.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

LES MOTS CROISÉS

1	E	M	C	H	A	N	T	E	M	E	N	T	GR	
2	L	O	U	R	I	N	E	X	A	U	S	E	E	
3	E	T	I	R	E	M	E	N	T	S	E	U	L	E
4	C	A	V	E	T	D	U	R	E	S	L	E	S	
5	T	R	E	G	A	I	E	M	E	N	T	C		
6	R	I	E	U	S	E	S	I	A	U	T	O		
7	I	N	S	O	S	E	S	A	C	R	U	M		
8	C	A	U	T	E	L	E	U	S	E	R	E	P	
9	I	C	T	E	R	E	L	L	D	E	L	O	T	
10	E	T	N	E	C	E	U	T	A	L	I	E		
11	N	I	E	S	A	R	R	I	E	R	E	E	S	
12	V	R	I	L	L	E	S	T	E	A	M	E	R	
13	M	I	R	L	I	T	O	N	O	U	E	L	E	
14	O	T	E	E	O	L	E	I	N	E	N	E		
15	T	E	R	U	S	E	S	T	T	T				

Horizontalement

- Formule magique. Petit grade.
- Envoyer des fleurs. Accueil défavorablement.

- Allongement. Sans aucune compagne.
- Moulure concave. Rigoureuses, sévères. Parties d'une jupe.

- Le fait de s'en payer une bonne tranche.
- Comme certaines mouettes. Suit la. Véhicule pour un enfant.
- Privatif. Qui fait parfois rougir. Est articulé avec le coccyx.
- Hypocrite et habile. Note.
- Coloration par hépatite. Romains. Doigtier de dentellière.
- Conjonction. Négation. En face de Gibraltar. Dépôt à ne pas verser.
- Pas reconnu. Qui sont d'un autre siècle.
- Acrobatie aérienne. Bateau qui allait à toute vapeur.
- Ses vers, c'est du vent! Eau noire.
- Retirée. Dans des huiles végétales. Symbole à bonne enseigne!
- Trois fois. Qui en ont trop fait. Tapis de sol.

- Ni chaude ni froide mais désagréable. Blanche dans des Noirs.
- Vient de l'inaction. Mathématicien suisse. Eclosé.
- Mesures de longueur. L'Ecluse des Pays-Bas. Sur Tille.
- Exprime ce qu'on n'est plus. Exprimée. Vieux mamelon.
- Panier de pêche. A répéter pour aller vite. Préposition.
- Laisse froid! Sert en bijouterie. Flotte.
- Du point de vue des connaissances acquises.
- Glacé. Avant elle. Petit de la couvée.
- Paie de nouveau un effet de commerce. Sous ml.

Verticalement

- Grâce à lui, le courant passel. De passe, on se le donne.
- Petite remarque. Congé de fonctionnaire.
- Rouge s'il est pur. Note. Perdre son chemin.
- Il est sans ramure. On s'en sert à la cuisine.
- Os de poissons. Epoque. Vite couvert par le coolie.
- Prison. Dans la famille des violons.

Solution
en page
"Cuisine"

